LA PEUR

Dr. R. Hollier

Dr Robert HOLLIER
ÉLÈVE DE L'ÉCOLE
DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

LA PEUR

et les états qui s'y rattachent dans l'œuvre de

MAUPASSANT

LYON
[IMP]RIMERIES RÉUNIES
8, Rue Rachais, 8
—
1912

Dr Holli

LA PEUR

ET LES ÉTATS QUI S'Y RATTACHENT DANS L'ŒUVRE DE

MAUPASSANT

LA PEUR

ET LES ÉTATS QUI S'Y RATTACHENT DANS L'ŒUVRE DE

MAUPASSANT

PAR

Le Dr Robert HOLLIER

ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE



LYON

IMPRIMERIES RÉUNIES

8, RUE RACHAIS, 8

—

1912



A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE ET DE MON GRAND-PÈRE

A MON PÈRE

MEIS ET AMICIS

A mon Maître et Président de Thèse :

Monsieur le Professeur **LACASSAGNE**

Correspondant de l'Institut
Associé national de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'honneur

Pendant plus de deux ans passés dans le laboratoire de médecine légale nous avons senti, au contact journalier du maître, notre esprit se façonner sur le sien.

Nous devons à ses leçons magistrales et plus encore à ses causeries familières, une grande part de notre formation intellectuelle. A son école nous avons appris à voir et à comprendre les hommes et les choses « en médecin » et nous voulons lui dire la profonde reconnaissance que nous lui en garderons.

Il nous a toujours accueilli avec la plus grande bienveillance et c'est à lui que nous devons l'idée première de notre thèse.

Pour son accomplissement, il ne nous a ménagé ni son aide ni son temps.

Nous lui en exprimons notre très vive gratitude.

A Monsieur le Docteur ÉTIENNE MARTIN

Professeur agrégé de médecine légale

Vous [illegible] qu'à nous [illegible] et [illegible] prodigué.

Mais nous voulons surtout [illegible] pour nous [illegible] permis de [illegible] prison Saint-Paul qu'au cours de ses recherches [illegible] des heures fécondes entre toutes.

A MES MAITRES CIVILS ET MILITAIRES

INTRODUCTION

Lorsqu'on parcourt l'œuvre de Maupassant, des pages étranges vous frappent. Ce sont des récits sur lesquels plane un sentiment de malaise et d'angoisse, ou bien de fantastiques descriptions de peurs incompréhensibles. Il semble que, dans l'œuvre, pourtant si diverse, si variée, de l'écrivain, ces descriptions tiennent une place à part.

En elles, on ne retrouve ni cette pénétrante observations des autres, qui fait le charme des nouvelles, ni ce réalisme psychologique qui immortalisera ses romans. C'est bien, dans l'œuvre, comme un chapitre à part, que celui qu'il a consacré à la peur, et sa lecture vous surprend, vous étonne, vous déconcerte.

C'est que ces descriptions ne sont pas seulement de la littérature. Ce sont aussi et surtout des documents médico-psychologiques, des observations minutieuses « d'états de conscience » et cela explique qu'elles ne soient compréhensibles entièrement que pour les seuls médecins.

Nous avons lu Maupassant comme nous l'aurions fait d'une riche collection d'observations médicales, et relevant dans l'œuvre tout ce qui nous a paru se rattacher à la peur, nous l'avons analysé et soumis à la critique.

Nous nous proposons d'exposer les résultats de ce travail. Nous essaierons de montrer ce que, selon nous,

Maupassant a vu de la peur, comment il l'a comprise, si c'est seulement pure fantaisie d'écrivain de talent ou résultat d'observateur génial. Nous essaierons aussi d'expliquer cette « évolution de la peur » que nous avons cru pouvoir suivre dans l'œuvre de Maupassant, évolution que la vie pathologique de l'écrivain explique et que l'œuvre réflète.

Si nous y parvenons, nous aurons peut-être contribué à faire comprendre et aimer un peu mieux l'œuvre de l'écrivain normand, et ce sera notre modeste tribut d'admiration à celui qui a su, de si poignante façon, écrire « l'humble vérité ».

CHAPITRE PREMIER

LA PEUR

La peur est, à l'origine, une manifestation de l'instinct conservateur.

C'est un phénomène physiologique, normal, de défense que presque tous les êtres paraissent posséder à un plus ou moins haut degré. « Les infusoires mêmes semblent déjà la manifester : il paraît impossible d'en douter quand on voit, dans le champ du microscope, tels mouvements de reculs, tels arrêts subits (1). »

C'est, dans sa forme normale, un des procédés les plus sûrs mis à la disposition de l'individu pour assurer sa conservation, et cela est si vrai, que « l'homme physiologique a peur et que la peur est nécessaire à la défense de son existence (1).

On voit, par cette simple considération biologique, combien il est facile de tracer d'une manière exacte la limite qui sépare la peur normale de la peur pathologique. Toutes les fois, en effet, que la peur ne sera pas en

---

(1) Grasset : La peur, élément psychique normale de défense, *Journal de Psychologie*, 1904.

(2) Grasset : *Loc cit.*

rapport direct avec cet « instinct de conservation », toutes les fois que les réactions psychiques, physiologiques ou motrices au lieu de concourir à la conservation de l'individu tendront, au contraire, à la diminuer ou même à l'abolir, nous dirons qu'il y a « peur pathologique ».

Bien plus, nous dirons aussi qu'il y a peur morbide toutes les fois que la cause extérieure, cause efficiente, de la peur ne sera pas en rapport avec la sensation psychique produite, toutes les fois, en un mot, qu'il y aura peur sans motif, sans raison, toutes les fois qu'il y aura peur sans que la vie de l'individu ait été en péril.

Ainsi nettement délimitée, nous nous proposons d'étudier la peur normale, en quoi elle consiste, quels sont ses composantes psychiques, ses manifestations physiologiques, ou ses réactions motrices les plus habituelles.

L'élément psychique. — La peur est avant tout « le sentiment de la peur ». En quoi consiste-t-il essentiellement ? Il paraît fort difficile de le dire. Comme la plupart des états de conscience, il échappe à nos moyens actuels d'investigation.

Mais on en a, d'une façon très précise, étudié le mécanisme, et les hypothèses émises par les divers auteurs sont sensiblement concordantes.

Pour Wright, la peur est le « résultat d'un violent stimulus sensoriel » qui détermine secondairement « une tension extrême dans les centres réflexes » et qui est cause « d'un débordement d'influx nerveux dans les muscles involontaires, puis semi volontaires, puis volontaires ».

Pour Binet Sanglé (1), le mécanisme psychique de la

(1) Binet Sanglé. — La peur et les conditions du courage militaire. *Archives d'Anthopologie criminelle.*

peur paraît se réduire en définitive à un phénomène de mémoire, d'association d'idées déterminant consécutivement, par une manière de raisonnement plus ou moins inconscient, les réactions de la peur.

Pour cet auteur, en effet, le mécanisme de la peur peut aussi se décomposer :

1° Une sensation est perçue;

2° Cette sensation éveille l'image d'une sensation désagréable possible ou imminente : il en résulte, dans l'organisme, des modifications physiologiques;

3° Ces modifications physiologiques déterminent le complexus de sensations internes qui constituent la peur.

Quant à la sensation de peur, au « sentiment de la peur », il est précisément dû à la « sensation de modifications physiologiques déterminées par l'image d'une sensation désagréable, possible ou imminente, cette image étant suscitée par une sensation externe ».

Le professeur Grasset a très complètement analysé le phénomène psychique qui est avant tout la peur, et c'est aux données de cet auteur que nous nous reporterons lorsque nous étudierons la peur de Maupassant.

Pour Grasset, la peur « est un phénomène psychique complexe », dont l'analyse est la suivante. Elle se compose de trois éléments :

a) *L'impression centripète :* la connaissance par un sens quelconque d'une cause de danger pour l'organisme;

b) *L'expression centrifuge :* la mimique, les attitudes, les actes nécessaires pour éviter ou annihiler le danger;

c) *Un acte psychique central* de transformation de l'impression en expression : jugement plus ou moins rapide.

plus ou moins conscient qui, normalement, répond à l'impression par l'expression adéquate, utile.

Et le professeur Grasset ajoute :

« Ce dernier élément constitutif de la peur est l'élément le plus important, on peut même dire le seul essentiel. » L'impression peut, en effet, arriver aux centres et n'y pas éveiller la notion de danger à conjurer : il n'y a pas peur. Cette notion, par contre, peut se développer sans qu'il y ait aucune manifestation centrifuge de mimique, d'attitude, ni d'acte, et la peur se manifeste néanmoins.

Si enfin, elle se développe sans impression centripète, sans cause extérieure, elle existe pourtant.

C'est donc, dit le professeur Grasset, un « phénomène cortical ».

Le professeur Grasset va plus loin. Etant psychique, dit-il, il peut y avoir deux ordres de peur : une peur du centre O et une peur polygonale.

Cette conception mérite de nous arrêter. On sait en quoi consiste la théorie du « polygone de Grasset », qui différencie les actes dits psychiques en actes émanés du centre O, c'est-à-dire volontaires, conscients, réfléchis, raisonnés, et en actes polygonaux, automatiques, irréfléchis, irraisonnés. La peur n'échappe pas à cette conception et l'hypothèse du polygone rend parfaitement compte des différentes peurs :

Peurs du centre O : les peurs dues à une cause réelle, où la vie est en danger et où l'individu, menacé dans son intégrité, se défend ;

Peurs polygonales : toutes les peurs automatiques, instinctives, telles ces peurs nocturnes des enfants, ou bien encore ces peurs ancestrales héréditaires et familiales dont on a cité des cas si extraordinaires.

Cette division de la peur en peur polygonale et peur du centre O est fort importante. Elle va nous permettre en effet de donner, des phénomènes physiques et moteurs si divers qui accompagnent la peur, une explication satisfaisante.

Les réactions physiques dues à la peur. — Les réactions physiques dues à la peur sont extrêmement nombreuses.

Elles témoignent de la multiplicité des moyens de défense que l'individu menacé oppose à la cause extérieure qui attente à sa sécurité.

Ces réactions sont toujours, lorsque la peur est normale, adéquates au rôle de conservation.

Nous venons de voir que, suivant l'intensité de la peur, les réactions portaient d'abord sur les muscles involontaires, puis sur les semi-volontaires, puis sur les muscles soumis à la volonté (Wright), et nous avons admis, avec Grasset, qu'il y avait des peurs dites polygonales et des peurs dites du centre O, avec des réactions propres à ces deux variétés.

Quelles sont donc ces réactions ?

On peut, semble-t-il, les diviser en manifestations purement physiologiques et manifestations motrices.

Les manifestations physiologiques comprennent l'ensemble des réactions de l'organisme subissant la peur. Elles portent, pour la plupart, sur le système sécrétoire qu'elles inhibent ou excitent.

Ce sont, comme on le voit, des phénomènes involontaires.

Involontaires aussi les phénomènes pupillaires, cardiaques, respiratoires, intestinaux, ou qui portent sur le

tégument. Toutes ces réactions se ramènent, en dernière analyse, à une seule cause, qui est essentiellement un phénomène d'inhibition, de parésie momentanée des muscles. On a observé :

Du côté des secrétions : l'arrêt des sécrétions salivaire et lactée;

Du côté de l'appareil circulatoire : la tachycardie ou l'arrêt brusque et momentané des pulsations cardiaques;

Du côté de l'appareil oculaire : la mydriase;

Du côté de l'appareil phonateur : l'impossibilité absolue d'articuler aucun son, phénomène dû à la parésie des muscles laryngés, et s'accompagnant le plus habituellement d'une sensation de constriction intense au niveau du cou;

Du côté de la peau et des muqueuses, on observe la pâleur (inhibition des vaso-dilatateurs), le phénomène de la chair de poule attribué par les uns à la contraction des muscles arrecteurs des poils, par les autres à la contraction des vaisseaux sanguins.

Enfin, le curieux phénomène de la canitie, longtemps discuté et même nié, mais dont Mosso, Féré, Vaschide et d'autres auteurs, dont l'autorité est indiscutable, ont produit des observations.

Nous étudierons en dernier lieu les modifications qui portent sur l'appareil respiratoire, parce que ce sont « les dernières manifestations par lesquelles se révèlent la sensibilité et les émotions » (Mosso). Elles témoignent, en effet, d'une peur violente et consistent en un arrêt subit de la cage thoracique en inspiration.

L'action peut se prolonger d'ailleurs et l'individu haletant éprouve une sensation de gêne et d'oppression pendant un laps de temps de plusieurs minutes.

Le sens de ces divers actes nous échappe, mais s'ils ne nous paraissent avoir, avec la défense de l'individu, aucun rapport, c'est parce que, comme le fait remarquer Metchnikoff, « ce sont des rudiments d'actes ancestraux devenus inutiles et dont il est fort difficile, sauf dans quelques cas, de retrouver la filiation, même lointaine, avec un acte de défense ».

Il n'en est pas de même des réactions motrices proprement dites, qui sont du domaine des muscles de la vie volontaire, et dont le rapport avec la conservation de l'individu apparaît immédiatement.

Ce sont le plus souvent de rapides mouvements des membres, tels que le geste instinctif de protection par les deux bras portés en avant, ou encore le brusque recul en arrière. C'est encore, cas fréquent dans les peurs violentes, la fuite éperdue qui se continue alors même que tout danger est écarté. Ce sont, du côté de la phonation, les cris émis le plus souvent par une sorte d'automatisme, sons inarticulés, répétés à court intervalle, pendant un certain laps de temps.

Ce sont enfin, et l'énumération en serait fastidieuse, tous les actes aussi variables que les causes qui les provoquent et qui « conditionnent la chance » (Mœterlink). Ces divers actes sont éminemment des actes de défense.

Nous nous rendrons compte, en étudiant les phobies, que, dans celles-ci, les manifestations physiques sont, au contraire, le plus souvent contraires à la conservation de l'individu.

—

Rapport réciproque des réactions physiques dues à la peur et du sentiment de la peur.

Cette question se pose pour la peur comme pour toutes les émotions. Sensation et sentiment, phénomène physique et phénomène mental, sont-ils indissolublement liés, et surtout sont-ils, l'un par rapport à l'autre, en état de dépendance ?

La psychologie classique a toujours séparé le sentiment de la sensation et, d'après elle, on peut ramener au schéma suivant le processus psychologique d'une émotion telle que la peur. « J'ai la notion de danger, j'ai peur, donc mon cœur bat. »

Claude Bernard, le premier, a infirmé cette théorie lorsqu'il a dit : « Dans l'émotion, il y a toujours une impression initiale qui surprend en quelque sorte et arrête le cœur et, par suite, une faible secousse cérébrale qui amène une pâleur fugace. Aussitôt, le cœur, comme un animal piqué par un aiguillon, réagit, accélère ses mouvements et renvoie le sang à plein calibre par l'aorte et par toutes les artères. Le cerveau, le plus sensible de tous les organes, éprouve immédiatement et avant tous les autres, les effets de cette modification circulaire.

« Le cerveau a été sans doute le point de départ de l'impression nerveuse sensitive, mais, par l'action réflexe sur les nerfs moteurs du cœur, l'influence sensitive a provoqué dans le cerveau les conditions qui viennent se lier à la manifestation du sentiment. »

Le docteur Lange et le psychologue W. James ont précisé et mis en théorie ces données entrevues par l'il-

lustre physiologiste. Nous n'avons pas l'intention de prendre parti dans cette querelle sur la théorie physiologique des émotions. Nous voulons seulement exposer brièvement les idées de ces deux auteurs. « Les changements corporels suivent immédiatement la perception du fait excitant », disent-ils, « et la perception que nous avons de ce changement, c'est l'émotion... ; nous sommes affligés parce que nous pleurons, irrités parce que nous frappons, effrayés parce que nous tremblons, et non pas que nous pleurons, frappons ou tremblons parce que nous sommes affligés, irrités ou effrayés....

« Sans les états corporels qui la suivent, la perception n'aurait qu'une forme purement cognitive, pâle, décolorée, et serait sans chaleur émotionnelle. »

« ... Quelle espèce d'émotion de peur resterait-il s'il n'y avait ni sensation de battement de cœur ou de respiration peu profonde, ni sensation de chair de poule ou d'agitation viscérale ? .. Toute humeur, affection ou passion est bien réellement constituée par ces changements que, d'ordinaire, nous appelons son expression ou sa conséquence, et qu'elle est faite de ces changements. (James.)

Cette théorie de W. James est celle de Lange, à cette distinction près que celui-ci y adjoint une théorie physiologique qui fait dépendre tous les troubles organiques producteurs de l'émotion, de la dilatation ou de la constriction des vaisseaux sanguins. Si donc nous appliquons ces données à la peur, nous voyons que ces auteurs admettent que les nombreuses réactions physiologiques qui lui sont corrélatives sont la cause productrice et non la conséquence du sentiment de peur. Ces auteurs ont pris soin, d'ailleurs, de préciser ce point.

Personne ne s'est jamais avisé de distinguer d'une émotion véritable celle que provoque un bruit soudain et violent. Personne n'hésite à la considérer comme une peur, et, de fait, elle a tous les caractères habituels de la peur. Malgré cela elle n'est pas liée à la représentation d'un danger quelconque. D'ordinaire elle n'est connue ni par une association, ni par un processus intellectuel quelconque. »

« Les symptômes de la peur succèdent immédiatement au bruit sans aucune trace de peur morale... On peut invoquer le cas des nouveau-nés qui présentent les symptômes de la peur lorsqu'ils entendent un bruit violent. On ne saurait pourtant admettre que le bruit éveille chez eux l'idée d'un danger. » (Lange.)

On voit, par ces exemples, la différence capitale entre les deux théories : théorie intellectuelle d'une part, théorie physiologique de l'autre.

Nous avons pensé devoir les exposer: d'abord parce qu'une étude sur la peur ne saurait se passer de la connaissance de ces théories si puissamment originales, ensuite parce que, dans l'œuvre de Maupassant, nous trouverons à utiliser les données que nous venons d'exposer.

LA PHOBIE

La peur n'est pas la phobie.

La phobie est une peur morbide, a dit le professeur Grasset.

Mais, avec la peur, nous sommes aux confins de l'état morbide (Duguet), et la transition est insensible entre le phénomène normal et le phénomène pathologique. Il nous faut donc étudier en quoi la phobie diffère de la peur normale, préciser son mécanisme psychologique et nous rendre compte des causes qui la provoquent.

M. Ribot différencie la phobie par les réactions qu'elle produit et, selon cet auteur, la peur morbide est « toute forme de peur qui, au lieu d'être un moyen de protection, devient une cause de destruction ». Cette définition, bien évidemment, rend compte de certains des effets produits par la peur morbide ; elle ne nous paraît pas rendre compte de tous ses effets et surtout ne donne pas l'analyse du phénomène psychique qu'est avant tout le « sentiment de peur morbide ». Grasset pense, en effet, que « la peur, même exagérée, reste physiologique et ne constitue qu'un tempérament tant que, à une intensité quelconque, elle reste logique, parallèle et proportionnelle aux impressions qui la causent et n'entraîne pas de réactions anormales vraiment morbides ». Cette définition, plus complète, rend compte des deux facteurs psychiques qui créent la phobie.

Mécanisme psychologique de la phobie

Les composantes psychologiques de la peur peuvent, avons-nous dit, se ramener à la considération de trois éléments :

1° L'impression centripète, ou connaissance par un sens quelconque d'une cause de danger pour l'organisme;

2° Un acte psychique central, qui transforme cette impression en expression centrifuge et qu'il définit : « un jugement plus ou moins rapide, plus ou moins conscient » ;

3° L'expression centrifuge, qui est la réaction nécessaire à l'organisme pour annihiler le danger.

Ce dernier élément étant sous la dépendance du jugement n'a, par lui-même, aucune valeur absolue. C'est, en effet, par un trouble des deux premiers éléments constitutifs de la peur qu'est constituée la phobie. Nous les étudierons séparément.

a) Trouble de l'impression centrifuge
L'Émotivité

L'impression centripète a pour résultat de transmettre aux centres intellectuels la sensation perçue.

L'émotivité peut modifier profondément la valeur de cette sensation.

Elle l'exagère fortement; elle peut même la créer de toute pièce (tel le cas des hallucinations).

Le jugement qui constitue l'acte psychique central et qui crée chez l'individu le sentiment de peur, est alors

provoque sans cause valable, et il y a soit peur sans motif, soit peur sans objet. Dans l'un et l'autre cas, la peur est morbide, c'est une phobie.

b) Trouble du jugement : la faculté de contrôle

Le jugement, avons-nous dit, est « cet acte psychique plus ou moins conscient qui crée le sentiment de peur et provoque les réactions adéquates ».

Il lui faut donc apprécier cette impression qui lui parvient par la voie de sens. Il doit la « contrôler ».

Si cette faculté de contrôle est abolie, ou seulement diminuée, la sensation normale ne sera plus appréciée à sa juste valeur, et, dès lors, pourront prendre naissance les multiples variétés de peur quantitatives, hypophobie si une cause réelle de danger ne crée pas chez l'individu le sentiment de peur, hyperphobie, au contraire, si une cause insignifiante, mal appréciée, crée le sentiment de peur et en provoque les réactions, alors que l'organisme n'était pas en danger.

Quelle est la part respective qui, dans la constitution des phobies, revient à chacun de ces deux éléments ?

Il semble bien que la prépondérance revienne aux troubles du jugement, à la diminution de la faculté de contrôle.

Un individu très émotif, chez lequel les sensations sont très exagérées, un sujet même halluciné, mais possédant un « jugement intact », contrôle ses sensations, les rectifie et ne devient pas un phobique.

Et cela est tellement vrai que l'on a pu dire que la peur était avant tout un phénomène d'aboulie (Levillain) et que

G. Ballet a dit : « On lutte contre les phobies en développant par l'effort et le raisonnement l'élément intellectuel qui permet d'apprécier la légitimité ou la non-légitimité de l'appréhension et sert à la diminuer. »

Les réactions physiques des phobies

Ayant ainsi analysé les composantes psychiques des phobies, il nous faut expliquer en quoi consistent les réactions qui les accompagnent.

Elles ne sont ni proportionnelles à la cause qui les provoque (émotivité), ni dirigées en vue de la conservation. Nous ne pouvons, ici, les étudier, car ce serait énumérer des réactions aussi variées que les multiples causes qui les provoquent.

Disons simplement que parmi les nombreuses réactions ayant leur siège dans les muscles volontaires, il en est deux qui, par leur fréquence, leur importance et leur caractère nuisible au premier chef, méritent une mention:

Le tremblement, qui a pour résultat d'immobiliser et de laisser sans défense possible contre le danger qui l'assaille l'individu pris de phobie, et le phénomène de stupeur, qui consiste essentiellement en une inhibition complète de l'action de la volonté sur les muscles moteurs et qui immobilise l'individu, la conscience et le raisonnement restant intacts.

Les causes prédisposantes aux phobies

Comme tout phénomène pathologique, les phobies reconnaissent des causes prédisposantes.

Quelles qu'elles soient, elles agissent en altérant à la fois les deux facteurs constitutifs de la peur.

1° *L'hérédité.* — Tous les héréditaires nerveux sont prédisposés aux phobies. » (Duguet.)

Cette hérédité névropathique est, en effet, la cause prédisposante la plus nette de la plupart des phobiques. Elle agit, en effet, et sur l'élément émotionnel de la peur, en exagérant les sensations, et sur la faculté de contrôle en l'amoindrissant. C'est, en fin de compte, par la dégénérescence intellectuelle qu'elle entraîne souvent, que l'hérédité agit dans la prédisposition aux phobies.

2° *Le facteur intellectuel.* — Tout autre est l'influence « du niveau intellectuel ». On a remarqué, en effet, que « la fréquence des phobies était en raison directe du niveau intellectuel » (Duguet).

C'est qu'en effet la sensibilité émotive se développe parallèlement à la culture intellectuelle et même suivant le plus ou moins grand degré d'intelligence des individus.

Binet, dans une enquête sur 28 cas de peurs morbides chez les enfants, en relève 17 consistant en créations de l'imagination, donc fonctions de l'intellectualité des sujets. On a même été plus loin et l'on a prétendu (Marrel) que la sensibilité émotive et l'intelligence coordinatrice (faculté de contrôle) se développaient en sens inverse l'une de l'autre.

Sans aller aussi loin, nous croyons que l'excès d'émotivité qui alimente le génie des artistes est très certainement une cause prédisposante aux phobies, et nous pensons, avec Voivenel, que « les phobies si fréquentes chez les littérateurs, non seulement les rapprochent des fous, mais encore nous montrent le rôle de l'affectivité en littérature ».

3° *Les intoxications.* — L'influence des intoxications en tant que cause prédisposante aux phobies est très certainement considérable. Comme l'hérédité, elle agit sur le terrain et exerce son influence sur les deux éléments qui entrent dans la constitutions des phobies.

Si l'intoxication est chronique, tel le cas de l'alcoolisme lent, de l'opiomanie, elle agit sur l'élément émotif en l'exagérant, et surtout sur l'intelligence en général en l'affaiblissant, diminuant de ce fait la faculté de contrôle.

Si l'intoxication est aiguë, alcoolisme aigu, éthéromanie, morphinomanie, cocaïnomanie, haschichomanie, opiomanie, elle agit profondément sur l'élément émotif en l'exagérant, ou même en créant de toutes pièces des sensations sans objets, des hallucinations, et les cas de peurs hallucinatoires consécutives à l'alcoolisme ou à l'absorption de haschich sont des faits courants.

Il nous faut enfin, dans les causes prédisposantes aux phobies, étudier la grande classe des troubles intellectuels qui, depuis l'angoisse la plus légère jusqu'à l'aliénation mentale, contribuent pour une part si importante à la constitution des phobies, que nous leur consacrerons une étude spéciale.

Les troubles intellectuels prédisposants aux phobies

a) Les états anxieux

L'importance des facteurs prédisposants que nous venons d'étudier est certainement considérable.

Il semble bien cependant qu'il y ait, avant tout, à la base de toutes les phobies, des « troubles intellectuels préexistants » et que les facteurs prédisposants dont nous

avons précédemment parlé (hérédité névropathique, intoxications, etc.) n'agissent précisément que dans la mesure où ils sont aptes à développer ces troubles intellectuels, condition nécessaire à l'éclosion des phobies.

En quoi consistent donc ces troubles intellectuels ?

Pour les uns, ils se résument tous en une entité morbide, « la névrose d'angoisse » ; d'autres admettent la pluralité de ces états prédisposants ; d'autres enfin ont voulu faire entrer dans le vaste cadre de la dégénérescence l'ensemble de ces troubles intellectuels qui, pour une si large part contribuent à la formation des phobies. Il ne nous appartient pas de discuter ici ces diverses théories, nous nous proposons seulement d'exposer brièvement les faits qui paraissent actuellement le plus nettement établis et dont le rapport avec les phobies est actuellement incontesté.

Les états anxieux. — L'anxiété est « un état émotif complexe dont la symptomatologie est avant tout caractérisée par le phénomène de l'attente anxieuse » (Régis).

Les malades sont « en proie à la sensation très vive de quelque chose de fâcheux qui va arriver, sans qu'ils sachent quoi, qui les oblige à revenir chez eux pleins d'angoisse pour savoir s'il n'est pas survenu quelque malheur. Ils voient également tout en noir : personnes, objets, événements ; ils ont même parfois de la tendance au suicide, mais sous une forme généralement imprécise et qui ne se réalise pas par suite du peu de durée de la crise ». (Régis.)

Mais on n'a pas tardé à isoler de cet état anxieux un certain nombre d'entités morbides. Brissaud a tout d'abord montré qu'il entrait dans l'anxiété morbide deux

éléments très distincts : un élément psychique, l'anxiété proprement dite, et un élément physique auquel il a donné le nom d'angoisse.

Le phénomène psychique anxiété étant surtout caractérisé par « l'attente anxieuse », nous n'y reviendrons pas.

Nous dirons seulement que l'anxiété phénomène psychique est le plus habituellement accompagnée d'autres troubles intellectuels; la mémoire est le plus souvent atteinte; l'attention difficile et les troubles du caractère, comme l'irritabilité, extrêmement fréquents.

Quant aux troubles physiques qui constituent la crise d'angoisse, ils sont très nombreux et nous nous bornerons à les énumérer.

Avec Lalanne (1), nous mentionnerons :

Les sensations cutanées, avec les phénomènes de rétraction de la peau, du froid aux cheveux, de l'horripilation;

Les troubles moteurs, dont les principaux sont l'asthénie motrice, la lassitude, le tremblement, l'incoordination des mouvements volontaires, les troubles d'élocution;

Les troubles vaso-moteurs, dont l'accélération cardiaque est le symptôme le plus habituel;

Les *troubles respiratoires*, consistant surtout en modifications du rythme, etc.;

Les *troubles digestifs*, l'atonie, la constipation, la diarrhée, etc.;

Les troubles sécrétoires les plus divers.

Du côté des sens spéciaux, il peut, dit Lalanne, « y avoir des perversions allant jusqu'à l'illusion et l'hallucination; on rencontre l'hyperesthésie des organes des

(1) Congrès aliénistes de France, 1902, Grenoble.

sens sous forme de photopsie, chromopsie, mais surtout l'hyperacousie ».

La *névrose d'angoisse* a été décrite par Freud Hartenberg, Lannois et Tournier. Elle serait, d'après ces auteurs, une entité morbide caractérisée par des troubles variables du côté des divers appareils, mais presque tous sous la dépendance du système vaso-moteur. Les signes les plus constants seraient, outre la sensation psychique « d'attente anxieuse », un certain sentiment de malaise physique. Ce sont, dit Morel, des individus « qui souffrent de partout, et cette sensation pénible se traduit d'abord par le besoin de locomotion, par l'impossibilité de rester en place, et ensuite, à mesure que le mal augmente, par des états spasmodiques, par des sensations douloureuses nettement formulées et que les malades perçoivent ».

Freüd donne, en outre, l'hyperesthésie auditive comme un des signes les plus importants, car, dit-il, « les anxieux ont une hyperesthésie auditive constante; ce sont des vaso-moteurs auditifs ». Cette névrose d'angoisse a elle-même été démembrée et l'on a décrit une névrose anxieuse et une psychose anxieuse, selon que l'on a considéré comme élément prédominant le syndrome physique ou le trouble intellectuel.

Nous ne pouvons entrer dans la description de ces divers états, qui, comme l'a dit Régis, « se ressemblent avec de simples différences d'intensité et même peuvent s'associer en proportions diverses, pour former des sortes d'états mixtes ». Quelle est la cause de ces états anxieux? Freud a émis l'hypothèse que les symptômes que nous venons d'énumérer étaient d'origine sexuelle, « leur étio-

logie spécifique, dit il, réside dans l'accumulation de la tension génésique provoquée par la continence forcée ou l'irritation génésique fruste ».

Hartenberg, Féré pensent que c'est le sympathique qui est en cause. On a invoqué l'influence de la fatigue, des traumatismes, des émotions violentes. Il est indubitable que ces causes concourent pour une large part à la création des états anxieux, et les cas d' « anxiété traumatique » ou de « névrose d'angoisse » sous la dépendance de phénomènes sexuels sont absolument hors de doute. Mais il est un facteur dont il semble falloir tenir largement compte : c'est « cet état dégénératif », cette « dégénérescence » mentale, héréditaire le plus souvent, mais que les émotions, le surmenage et surtout les intoxications contribuent si puissamment, non seulement à développer, mais encore à créer de toutes pièces.

Rapport des états anxieux avec des phobies

L'anxiété est, par elle-même, une cause de phobie, car un de ses caractères distinctifs les plus nets est cette « attente anxieuse » dans laquelle l'émotivité est portée au plus haut degré. Or, nous savons combien ce facteur émotivité entre pour une large part dans la formation des phobies.

Donc, de par ce fait même qu'ils sont une cause d'émotivité, les états anxieux prédisposent aux phobies. Mais il y a plus.

L'anxiété n'est, le plus souvent, qu'un symptôme à la base d'autres états morbides.

Il constitue, en effet, très fréquemment, le fondement d'un trouble psychique dont le rapport avec les phobies

est tellement étroit, qu'on le décrit le plus souvent avec ces dernières. Nous voulons parler de l'obsession, dont nous allons maintenant étudier brièvement les rapports avec les phobies.

L'obsession. — L'obsession, d'après Régis, est « un syndrome morbide caractérisé par l'apparition involontaire et anxieuse dans le champ de la conscience de sentiments ou de pensées parasites, qui tendent à s'imposer au moi, évoluent à côté de lui malgré ses efforts pour les repousser et créent ainsi une variété de dissociation psychique dont le dernier terme est le dédoublement de la personnalité ».

Comme on le voit, par cette définition, l'idée de l'obsession est une idée consciente, mais qui présente les caractéristiques d'être « involontaire, parasite, automatique, discordante, irrésistible » (Régis).

L'obsession est donc un état pathologique sous la dépendance de l'émotivité et ce fait seul suffit à nous expliquer le rapport étroit qui la relie à la phobie. Nous ne voulons point exposer ici, car ce serait sortir du cadre de notre travail, ni les idées constituantes, ni les variétés, ni les troubles divers qui constituent ou compliquent les obsessions. N'ayant en vue que d'étudier les rapports qui rattachent cet état morbide aux peurs et aux phobies, nous nous proposons de montrer seulement quels sont les points communs à ces deux troubles émotifs et comment obsessions et phobies paraissent en dernière analyse n'être que deux variétés d'un seul et même tempérament.

La grande cause prédisposante aux phobies, l'hérédité névropathique, est aussi la grande cause des obsessions. Elle agit dans l'un et l'autre cas en transmettant ce fond

mental dégénératif et ses tendances aux troubles émotionnels.

Comme pour les phobies, les causes occasionnelles sont les intoxications : l'alcool, les divers poisons du système nerveux, les infections, les chocs traumatiques.

Comme pour les phobies enfin, on a voulu mettre à la base de toute obsession cette « névrose d'angoisse » dont nous avons déjà parlé. Pour ce qui est de la pathogénie, les mêmes théories ont été invoquées. Pour Morel, c'est le système nerveux ganglionnaire qui est en cause; pour les autres, c'est dans les vaso-moteurs qu'il faut chercher le substratum des troubles obsessifs; pour d'autres enfin, c'est un phénomène bulbaire.

Comme on le voit, obsession et phobies se confondent en bien des points et ce rapport a paru tellement étroit, que Morel et Régis en ont fait un même état pathologique, dont l'obsession proprement dite, ou « obsession idéative » et « l'obsession phobique », ou phobie, ne seraient que des variantes. Serge Soukanoff a été plus loin et, à la base de ces deux états, il a mis un tempérament spécial auquel il a donné le nom de « constitution idéo-obsessive ».

Ces considérations nous font comprendre comment il se fait qu'il n'existe pour ainsi dire pas de phobies sans obsessions préalables, que l'obsession puisse succéder à la phobie systématique et que chez un même individu il puisse se manifester des crises obsessives alternant avec des phobies.

Les hallucinations. — La question de savoir si les phobiques avaient des hallucinations a été fort discutée.

Nous ne voulons point entrer dans le détail de ces dis-

cussions, car Pitres et Régis paraissent avoir nettement montré que les phobiques étaient assez souvent hallucinés.

Ce que nous venons d'exposer au sujet des rapports étroits qui rattachent les obsessions aux phobies nous permet d'expliquer aisément ce fait. Les obsessions s'accompagnent d'hallucinations qui ne sont, en définitive, que l'extériorisation sous la forme sensorielle du processus idéo-obsessif. C'est, comme le dit M. Régis, « la production d'une idée-image »; aussi, cet auteur leur a-t-il donné le nom d'hallucinations représentatives. On les observe surtout dans « l'obsession phobique », et elles prennent alors le plus habituellement un type très particulier. Sollier a décrit cette variété d'hallucinations, très différente des hallucinations des aliénés, sous le nom de « phénomène d'autoscopie ». Les sujets se voient eux-mêmes dans telle ou telle attitude ou accomplissant tel ou tel acte.

On conçoit combien ce trouble de l'émotivité concourt à entretenir et à exagérer les phobies.

On voit, par l'étude sommaire que nous venons de faire, combien les phobies sont étroitement reliées aux divers états mentaux qui relèvent d'un trouble dans le domaine de l'émotivité.

Nous dirons, pour terminer, que les phobies se voient dans les autres troubles intellectuels, bien qu'avec une fréquence moindre, et que la paralysie générale, entre autres, lui paie un large tribut.

CHAPITRE II

ÉTUDE DE L'ŒUVRE

L'œuvre de Maupassant fourmille de cas de peurs. Dans ses romans, il est vrai, la peur n'apparaît qu'accidentellement, à titre d'épisode; mais, dans les nouvelles et les contes, elle sert si fréquemment de thème et les descriptions que Maupassant nous en donne sont si détaillées, si riches, que nous avons pensé pouvoir en faire l'analyse (1).

Nous nous proposons de suivre, dans cette étude, le plan que nous avons adopté dans la première partie de ce travail et nous étudierons successivement la peur, les phobies, les états qui s'y rattachent.

Le sentiment de la peur chez Maupassant

La peur, avons-nous dit au début de cette étude, est, à l'origine, une manifestation de l'instinct conservateur.

Maupassant a-t-il exprimé cette idée primordiale, essentielle ? A-t-il décrit des cas de peurs consécutifs au sentiment du danger couru par l'individu ?

On cherchera vainement dans l'œuvre entière une

(1) Nous avons fait suivre d'un numéro chacune de nos citations tirées de l'œuvre de Maupassant. Le lecteur, en consultant l'index bibliographique, pourra aisément se reporter à la nouvelle ou au roman d'où provient la citation.

seule ligne, ou soit donner nettement cette conception de la peur : phénomène physiologique. Et, à vrai dire, selon nous, Maupassant n'a pas eu, de la peur, cette conception normale et rationnelle.

Le professeur Grasset nous dit : « L'homme physiologique a peur », et, pour Maupassant, « *la peur n'a lieu, quand on est brave, ni devant une attaque, ni devant la mort inévitable, ni devant toutes les formes connues du péril* » (18).

La peur logique de l'individu menacé dans sa conservation ne paraît pas avoir été comprise par Maupassant. Quelle est donc sa conception de ce phénomène de conscience ?

Il a pris soin de nous l'exposer minutieusement, et la description qu'il nous en donne est si précise, si claire, qu'elle nous permettra de dire très exactement ce que Maupassant a appelé peur. « *Cela a lieu*, dit-il, *dans certaines circonstances anormales, sous certaines influences mystérieuses, en face de risques vagues; la vraie peur, c'est quelque chose comme une réminiscence des terreurs fantastiques d'autrefois* (8). »

La conscience du danger n'engendre jamais la peur, car, dit-il : « *Je n'ai pas peur d'un danger; un homme entrerait, je le tuerais sans frissonner* (10). »

Selon lui, il faut des conditions très particulières pour que la peur se produise : « *Pour qu'on l'éprouve, il faut plus que l'émotion de l'âme et plus que le spectacle d'une mort affreuse, il faut, soit un frisson de mystère, soit une sensation d'épouvante anormale, hors nature* (7). »

Il nous a, d'ailleurs, fait connaître ce qui, selon lui, engendre la peur.

Je ne crois pas au surnaturel, je n'ai pas peur des morts, je crois à l'anéantissement définitif de chaque être qui disparaît.

« *Alors ? oui alors ?* (10). »

Et il nous donne à cette question posée dans un de ses contes des réponses éparses dans son œuvre, car, dit-il :

Je ne veux plus être seul la nuit, je veux sentir près de moi, contre moi, un être qui peut parler, dire quelque chose, n'importe quoi, parce que... parce que... je n'ose avouer cette honte), parce que j'ai peur (10) » ; ou bien encore : « *la solitude m'emplit d'une angoisse horrible... une sorte de fièvre m'envahit, une fièvre d'impatience et de crainte, et le silence des murs m'épouvante* (16) ».

« *Ce n'est pas seulement un silence autour du corps, mais un silence autour de l'âme, et quand un meuble craque ou tressaille jusqu'au cœur..., combien de fois enervé, apeuré par cette immobilité muette, je me suis mis à parler, à prononcer des mots sans suite, sans raison, pour faire du bruit; ma voix alors me paraissait si étrange, que j'en avais peur aussi* (16). »

La peur, pour Maupassant, c'est la peur de la nuit, la peur de la solitude, mais c'est aussi la peur de tout ce qui est capable d'en donner l'illusion :

Rien n'est plus troublant, plus inquiétant, plus effrayant parfois qu'un marécage. Pourquoi cette peur qui plane sur ces plaines basses couvertes d'eau ?

» *Sont-ce les vagues rumeurs des roseaux, les étranges feux follets, le silence profond qui les enveloppe dans les nuits calmes, ou bien les brumes bizarres qui traînent sur les joncs comme des robes de morts... Je me sentis saisi par l'émotion puissante et singulière que font naître en moi les marécages* (21).

A cette peur de la nuit, à cette peur de la solitude, du silence, Maupassant en ajoute d'autres : « *Une peur singulière*, dit-il, ... *la peur de l'ombre, la peur de la solitude, la peur du bois désert. Le silence morne du soir glacé, qui avait quelque chose d'étrange et d'effrayant* (11).

Enfin, à cette liste, Maupassant ajoute « *la peur vague et soudaine, la peur mystérieuse des brusques malheurs* (12) ».

Si nous nous rappelons ce que nous avons exposé dans la première partie de notre travail, sur la distinction établie par le professeur Grasset, qui décrit, d'une part, la peur du centre O quasi raisonnée, consciente tout au moins, et, d'autre part, la peur dite polygonale, inconsciente, instinctive, irraisonnée, nous voyons que la conception que Maupassant se fait de la peur paraît entrer dans ce dernier cadre. La peur telle que Maupassant la conçoit est bien automatique, instinctive, ne nécessitant de la part de l'individu aucun jugement : et il n'est pas jusqu'à l'exemple de la peur nocturne donnée comme typique, par Grasset, de cette sorte de peurs, qui n'ait été décrite par Maupassant. Dès à présent, nous le voyons, la conception que Maupassant se fait de la peur est anormale, sinon morbide, car ces « peurs polygonales », si elles existent fréquemment chez les enfants, disparaissent en général dans l'adolescence et ne persistent chez les adultes que très exceptionnellement.

Ce premier point établi, il nous faut chercher ce que Maupassant a saisi du sentiment de la peur. Cet état de conscience échappe, avons-nous dit, à une définition, du moins au point de vue scientifique. Maupassant, littérateur, a cherché à le décrire et les termes qu'il a employés pour nous en suggérer la sensation sont saisissants :

« *La peur, c'est quelque chose d'effroyable, une sensation atroce, comme une décomposition de l'âme.* »... « *Un spasme affreux de la pensée et du cœur, dont le souvenir seul donne des frissons d'angoisse* (8). »

Lorsque nous avons analysé le mécanisme psychologique de la peur, nous avons montré qu'on pouvait décomposer en trois éléments la genèse de ce phénomène mental : l'impression centripète qui avertissait l'organisme du danger menaçant ; le jugement, phénomène de représentation mentale de la notion du danger, et, secondairement à ce jugement, l'expression centrifuge, c'est-à-dire l'accomplissement des divers actes nécessaires à la sauvegarde de l'individu.

Mais ce mécanisme n'est pas celui de toutes les peurs, c'est uniquement celui de la peur du centre O. Les peurs instinctives, et nous venons de montrer que ce sont elles qu'a surtout comprises Maupassant, ne comportent pas, évidemment, ce jugement, et c'est inconsciemment que la peur naît et que les réactions se produisent. Et Maupassant ne nous a, en effet, proposé de cette peur aucun mécanisme, aucune explication.

Il s'est rendu compte que ce qu'il a appelé peur était avant tout un phénomène irraisonné, échappant à toute analyse et c'est pourquoi il nous dit « *qu'on a vraiment peur que de ce que l'on ne comprend pas* (19) », et qu'il nous parle si souvent de « *cette horrible sensation de la terreur incompréhensible* (10) ».

La notion de la peur phénomène double, à la fois phénomène physique et mental, n'a pas échappé à Maupassant, qui en fait « *un spasme affreux de la pensée et du cœur* (8) », et il semble même qu'il se soit posé le pro-

blème de la « théorie physiologique des émotions » que nous avons exposé par ailleurs. Il nous paraît l'avoir résolue selon le sens de W. James et de Sergi.

Pour ces auteurs, comme aussi pour le docteur Lange, le processus physiologique d'une émotion précède le phénomène mental, et, pour ces médecins ou ces psychologues, la peur n'est, en tant que sentiment, que la conséquence de troubles physiologiques tels que l'accélération du cœur, l'angoisse laryngée ou précordiale, dont la perception parvient au champ de conscience.

Voyons comment Maupassant s'est posé ce problème des émotions.

Nous prendrons un de ses exemples les plus typiques où le personnage principal de « un lâche » s'analyse.

Il pensait : j'ai toute la journée de demain pour m'occuper de mes affaires, dormons, afin d'être calme... Il avait très chaud dans ses draps, mais il ne pouvait parvenir à s'assoupir. Il se tournait et se retournait, demeurant cinq minutes sur le dos, puis il se plaçait sur le côté gauche, puis il se roula sur le côté droit. Il avait encore soif, il se releva pour boire et une inquiétude le prit. « Est-ce que j'aurai peur ? » Pourquoi son cœur se mettait-il à battre follement à chaque bruit connu de sa chambre ? Quand la pendule allait sonner, le petit grincement du ressort qui se dresse lui faisait faire un sursaut et il lui fallait ouvrir la bouche pour respirer ensuite, pendant quelques minutes, tant il demeurait éperdu. Il se mit à raisonner avec lui-même sur la possibilité d'une telle chose.

Aurais-je peur ?

« *Mais il se sentait si profondément troublé, qu'il se*

demandait : « Peut-on avoir peur malgré soi ? » Et ce doute l'envahit, cette inquiétude, cette épouvante; si une force plus puissante que sa volonté, dominatrice, irrésistible, le domptait, qu'arriverait-il ? Oui, que pouvait-il arriver ? Certes, il irait sur le terrain, puisqu'il voulait y aller, mais s'il tremblait ? mais s'il perdait connaissance... (17). »

Dans le roman *Une vie*, pareil fait est décrit par Maupassant. « *Rien ne la pouvait réchauffer, ses pieds s'engourdissaient, tandis qu'en ses mollets et jusqu'à ses cuisses, des vibrations couraient, qui la faisaient se retourner sans raison. Bientôt ses dents claquèrent, ses mains tremblèrent, sa poitrine se soulevait, elle sentait son cœur lent qui battait de grands coups sourds et semblait parfois s'arrêter, et sa gorge haletait comme si l'air n'y pouvait plus rentrer. Une effroyable angoisse saisit son âme en même temps que l'invincible froid l'envahissait jusqu'aux moelles... Jamais elle n'avait éprouvé cela, ne s'était sentie abandonnée par la vie, prête à exhaler son dernier souffle; elle pensa : je vais mourir, je meurs, et, frappée d'épouvante, elle sauta hors du lit... perdant l'esprit, elle s'élança pieds nus dans l'escalier* (9). »

Dans la *Petite Roque*, enfin, Maupassant est encore plus clair :

« *C'était d'abord, dans ses oreilles, une sorte de ronflement comme le bruit d'une machine à battre ou le passage lointain d'un train sur un pont. Il commençait à haleter, à étouffer et il lui fallait déboutonner le col de sa chemise et sa ceinture... Il marchait pour faire circuler le sang, il essayait de lire, il essayait de chanter; c'était en vain...* (18). »

Ces trois exemples sont, selon nous, très caractéristiques : il semble bien que Maupassant fasse précéder le sentiment de peur de phénomènes d'ordre nettement physique. L'angoisse précordiale... le battement de cœur.... les troubles respiratoires...., le tremblement, telles sont les sensations que perçoit tout d'abord le sujet, et ce n'est que secondairement qu'il est pris d'épouvante. Et c'est pourquoi il se pose cette question : « Aurais-je peur ? », « Peut-on avoir peur malgré soi ? ».

A notre sens, Maupassant admet que l'on peut avoir peur malgré soi et que la sensation de troubles somatiques déterminés suffit à engendrer le sentiment correspondant. N'est-ce pas admettre presque complètement la théorie de W. James ?

Les réactions physiques de la peur

Nous venons de voir que Maupassant n'a compris de la peur que cette forme particulière : la peur instinctive, peur dont l'origine nous échappe, héréditairement transmise, reliquat probable de peurs ancestrales qui furent nécessaires à la conservation de l'espèce. Nous avons, avec Grasset, donné le nom de peur polygonale à cette variété décrite par Maupassant.

Si celui-ci a été un observateur minutieux, il ne doit nous avoir donné que des descriptions de réactions de peurs polygonales, dont le rôle immédiat avec la conservation de l'espèce n'apparaisse pas à première vue. C'est, en effet, ce que nous pouvons constater.

Il a donné, des manifestations physiques qui accompagnent la peur, de minutieuses observations. Nous avons,

lors de l'étude de ces réactions, expliqué qu'elles portaient sur le domaine des muscles involontaires, puis semi-volontaires, les réactions des muscles de la vie de relation n'étant qu'exceptionnellement mis en jeu dans cette forme de peur.

Maupassant a surtout vu, en effet, des réactions de muscles involontaires.

Telle, par exemple, l'action inhibitrice sur la sécrétion salivaire : « *Il n'avait plus, dans sa bouche, une apparence de salive, et faisait à tout instant un mouvement de la langue comme pour la décoller de son palais* (17). »

C'est encore l'action sur le cœur qui ne lui a pas échappé.

« *Elle sentait son cœur lent qui battait de grands coups sourds, et semblait parfois s'arrêter* (9). »

A côté de cette bradycardie souvent notée par les divers auteurs, la tachycardie existe, d'ailleurs plus fréquemment. Maupassant l'a décrite plusieurs fois lorsqu'il nous a dépeint la peur; le comte de Signoles se demande :

« *Pourquoi son cœur se mettait-il à battre follement ?* (17). »

Renardet « *attend inquiet, le cœur battant* (18) ».

Le pêcheur de la nouvelle « *Sur l'eau* » « *éprouvait un malaise horrible et son cœur battait à l'étouffer* (3) ».

Les phénomènes oculaires, la mydriase en particulier ne lui ont point échappé : « *Un singulier besoin le prit tout à coup de se relever pour se regarder dans la glace. Quand il aperçut son visage reflété dans le verre poli, il se reconnut à peine et il lui sembla qu'il ne s'était jamais vu. Ses yeux lui parurent énormes* (17). »

Maupassant a, en outre, très bien décrit les multiples phénomènes dont la région laryngée est le siège : paralysie des muscles phonateurs, angoisse laryngée, raucité de la voix.

J'avais peur... elle me regardait.

Voulez-vous ?

Je fis oui de la tête, ayant encore la voix paralysée (14). »

Sa gorge haletait comme si l'air n'y pouvait plus rentrer (18). »

« *Signoles n'osait même plus parler à ses témoins, leur dire bonjour, prononcer un seul mot, de crainte qu'ils ne devinassent sa peur à l'altération de sa voix* (17).

Même les autres réactions physiques qu'engendre la peur, pour plus fugaces qu'elles soient, n'ont pas échappé à l'observateur scrupuleux qu'était Maupassant.

Les réactions du côté de la peau et des muqueuses (pâleur et rougeur, chair de poule, sudation) se trouvent décrites à leur place. Le pêcheur de *Sur l'eau* nous raconte :

« *Un petit coup frappa contre mon bordage, je fis un soubresaut et une sueur froide me glaça des pieds à la tête* (3). »; ou bien le « Cadet d'Arville *voyant dans le sentier qu'envahissait la nuit passer la bête..., sentit quelque chose de froid comme une goutte d'eau lui glisser le long des reins* (11) ».

C'est dans *Apparition* : « *Un mouvement presque indistinct me fit passer sur la peau un singulier petit frisson désagréable* (14). »

C'est dans le *Horla* « *qu'il s'éveille affolé, couvert de sueurs* (20) ».

C'est dans *Terreur* « *qu'une sueur de mort lui glaçait chaque membre* (2) ».

On voit la pâleur notée dans *Un lâche* : « *Il était pâle, certes, pâle, très pâle* (17). »

Les modifications respiratoires qui, avons-nous dit, sont les dernières manifestations par lesquelles se révèlent la sensibilité et les émotions (Mosso), se trouvent dépeintes par Maupassant précisément lorsqu'il nous décrit des peurs violentes, telle celle éprouvée par *Lui*, qui « *demeurait haletant d'épouvante, et tellement éperdu, qu'il n'avait plus une pensée, prêt à tomber* (9) ».

« *Je haletais* », narre le héros de *La nuit* (12) ; et, dans *Terreur* : « *Il était bien minuit et tout à coup j'eus peur, peur de quoi, je ne sais, mais une peur horrible. Je compris, haletant et frissonnant d'effroi, qu'il allait se passer une chose terrible* (2). »

C'est encore dans la *Petite Roque* que Renardet « *n'osait plus se lever, n'osait plus respirer* (18) ».

Les réactions motrices qui accompagnent la peur et sont sous la dépendance des muscles volontaires de la vie de relation sont le plus souvent le fait des peurs du centre O.

Elles ne doivent donc pas trouver place dans les descriptions de peurs données par Maupassant et, de fait, elles sont fort rares.

Les quelques cas de réactions motrices volontaires sont absolument inconscientes, irraisonnées, polygonales pouvons-nous dire.

C'est lorsqu'il raconte un voyage la nuit, dans la campagne normande, « *pris de peur, il se jeta dans un fossé par un mouvement de peur instinctive* (19) ».

C'est dans *Apparition*, le récit d'une fuite éperdue, inconsciente, « *la vraie panique des batailles* (14) » prend-il soin de nous faire remarquer.

C'est encore un autre cas de terreur-panique, très exactement décrit dans la nouvelle intitulée *Le champ d'oliviers* : « *Elle s'enfuit jetant sa lumière pour ne plus rien voir et elle se précipita dans la campagne vers le village.*

« *Elle allait, heurtant les arbres, les yeux fixés vers les feux lointains et hurlant. Sa voix aiguë s'envolait dans la nuit comme un cri de chouette et clamait sans discontinuer : « le maoufatan, le maoufatan... »* (24).

C'est enfin, dans *Qui sait*, un récit analogue :

« *Fou d'épouvante, enfin, je pus me traîner hors de la grande allée et me cacher dans les arbres... je m'enfuis ainsi, courant vers la ville et je ne retrouvais mon sang-froid que dans les rues en rencontrant des gens attardés* (25). »

Le tremblement et les phénomènes de stupeur sont du domaine de la pathologie de la peur, car ils sont contraires à l'instinct conservateur et ils trouveront leur place lorsque nous traiterons les réactions dues aux phobies.

Les phobies. — Les phobies tiennent la plus large place dans l'œuvre de Maupassant.

C'est d'elles qu'il a doné les descriptions les plus complètes, les analyses les plus remarquables.

Nous rappelons que la phobie est « une peur morbide » qui n'est « ni logique, ni parallèle, ni proportionnelle aux impressions qui la causent et qui entraînent des réactions anormales ».

Nous avons dit aussi que les deux facteurs essentiels qui contribuaient à créer les phobies étaient, d'une part, un trouble de l'impression centrifuge se ramenant en définitive à l'émotivité, et un trouble intellectuel, trouble

du jugement, que nous avons qualifié de « faculté de contrôle ».

L'importance de ces facteurs n'a pas échappé à Maupassant.

Trouble de l'émotivité le récit de *Terreur* : « *Alors, il me sembla sentir derrière moi quelqu'un qui se tenait debout, dont la figure riait d'un rire atroce, immobile et nerveux. Et je n'entendais rien cependant...* (2). »

Trouble de l'émotivité par exagération des sensations perçues la cause qui alimente la peur morbide du batelier de *Sur l'eau* : « *Le fleuve était parfaitement tranquille, mais je me sentais ému par le silence extraordinaire qui m'entourait. Toutes les bêtes, grenouilles et crapauds, ces chanteurs nocturnes des marécages, se taisaient... Soudain, à ma droite, une grenouille croassa, je tressaillis... Je me mis à chantonner, le son de ma voix m'était pénible... Pendant quelque temps, je demeurai immobile, mais bientôt les légers mouvements de ma barque m'inquiétèrent, il me sembla qu'elle faisait des embardées gigantesques, touchant tour à tour les deux berges du fleuve. Soudain un petit coup sonna contre mon bordage, je fis un soubresaut, ce bruit venait sans doute de quelque bout de bois entraîné par le courant, mais cela avait suffi et je me sentais envahi de nouveau par une étrange agitation nerveuse... Cependant la rivière s'était peu à peu recouverte d'un brouillard blanc très épais qui rampait sur l'eau fort bas... J'étais comme enseveli jusqu'à la ceinture dans une nappe de coton d'une blancheur singulière et il me venait des imaginations fantastiques* (3). »

C'est encore un trouble de l'émotivité qui crée la peur dans *Le loup* : « *Les ténèbres s'épaississaient, le froid*

aigu faisait craquer les arbres. François se leva frissonnant, incapable de rester là plus longtemps, se sentant presque défaillir; on n'entendait plus rien, ni la voix des chiens, ni le son des cors, tout était muet par l'invisible horizon, et ce silence morne du soir glacé avait quelque chose d'étrange et d'effrayant (11). »

C'est enfin cette émotivité exagérée qui crée la peur morbide consécutivement à l'hallucination dans *Apparition*, dans la *Petite Roque*, dans *Le Horla*, dans la *Nuit*.

Mais Maupassant a vu mieux et plus complètement, car il s'est rendu compte que cette émotivité, cette faculté d'exagérer les sensations ne pouvait à elle seule créer la peur morbide s'il n'existait en même temps un trouble de la « faculté de contrôle » qui a pour rôle d'apprécier les sensations.

Gilbert Ballet pense qu'on lutte contre les phobies en développant l'élément intellectuel qui permet d'apprécier la légitimité de l'appréhension et sert à la dominer.

Et Maupassant fait raisonner les peurs morbides de ses sujets émotifs.

« *Un petit coup sonna contre mon bordage, je tressaillis...*

Mais, aussitôt, correction de la peur par le raisonnement: « *le bruit venait sans doute de quelque bout de bois entraîné par le courant* (3) »; et, lorsqu'arrivé au comble de l'épouvante, il se voit « *allant à l'aventure dans cette brume épaisse, se débattant au milieu des herbes et des roseaux... râlant de peur* (3) », il essaie de vaincre cette épouvante en faisant appel à sa faculté de contrôle :

« *J'essayais de me raisonner, je me sentais la volonté bien ferme de ne pas avoir peur, mais il y avait en moi*

autre chose que ma volonté et cette autre chose avait peur.

Je me demandais ce que je pouvais redouter, mon moi brave, railla mon moi poltron, et jamais aussi bien que ce jour-là je ne saisis l'opposition des deux êtres qui sont en nous, l'un voulant, l'autre restant, et chacun l'emportant tour à tour (3). »

Il semble difficile de mieux exprimer la lutte intérieure de l'individu essayant de rectifier avec son jugement le sentiment de peur créé par son émotivité morbide, et, d'ailleurs, il nous montre le résultat de cette lutte :

« *Cependant, par un effort violent, je finis par ressaisir à peu près ma raison qui m'échappait* (3).

Dans *Un lâche*, Signoles « *se mit à raisonner avec lui-même... non, certes, il n'aurait pas peur, puisqu'il était résolu à aller jusqu'au bout, puisqu'il avait cette volonté bien arrêtée de se battre, de ne pas trembler* (17) », et, pour lutter contre la peur envahissante, « *il se répétait tout en marchant : il faut que je sois énergique, très énergique, il faut que je prouve que je n'ai pas peur* (17) ».

Dans la *Petite Roque*, Renardet corrige les hallucinations qui engendrent ses phobies : « *Était-il vrai qu'il remuait, ce rideau; il se le demandait, craignant d'être trompé par ses yeux* », et il raisonne : « *c'est si peu de chose d'ailleurs, un léger frisson de l'étoffe, une sorte de tremblement des plis, à peine une ondulation comme celle que produit le vent... et brusquement honteux de sa peur, il se leva* (18) ».

Une seconde hallucination, qui l'épouvante, survient et c'est encore à l'élément intellectuel qu'il fait appel pour en triompher :

Alors il approcha son visage du carreau... comme il ne distinguait pas encore, il enferma ses yeux entre ses mains et brusquement cette lueur devint une clarté et il aperçut la petite Roque nue et sanglante sur la mousse. Il recula, crispé d'horreur, heurta son siège et tomba sur le dos.

Il y resta quelques minutes, l'âme en détresse, puis il s'assit et se mit à réfléchir. Il avait eu une hallucination, voilà tout, une hallucination venue de ce qu'un maraudeur de nuit marchait au bord de l'eau avec son fanal. Quoi d'étonnant, d'ailleurs, à ce que le souvenir de son crime jetât en lui parfois le souvenir de la morte (18). »

Dans *Lui* :

Je me retournais, sentant quelqu'un derrière mon dos, puis aussitôt un fiévreux besoin de revoir le fauteuil me fit pivoter encore une fois. Je demeurai, debout, haletant d'épouvante, tellement éperdu que je n'avais plus une pensée, prêt à tomber.

« *Mais je suis un homme de sang-froid, et tout de suite la raison me revint, je songeais : je viens d'avoir une hallucination, voilà tout* (19). »

Les réactions physiques des phobies

Maupassant a vu et compris comment naissent les phobies et le moyen de les combattre.

A-t-il vu les phénomènes d'ordre physique qui les accompagnent. Nous avons dit que leur caractère était d'être irrationnels, de ne pas s'adapter au but à atteindre et de ne pas tendre à la conservation de l'individu.

Or, les réactions des phobiques de Maupassant sont normales.

Dans *Terreur* :

Une sueur de mort me glaçait chaque membre,
Et je n'entendais pas d'autre bruit dans la chambre
Que celui de mes dents qui claquaient de terreur.
Un craquement se fit soudain ; fou d'épouvante,
Ayant poussé le plus terrible hurlement
Qui soit jamais sorti de poitrine vivante,
Je tombais sur le dos, roide et sans mouvement (2). »

Dans *Un lâche* : « *Ses mains tremblaient un peu, d'un frémissement nerveux. Quand elles touchaient des objets, tout son corps vibrait, parcouru de tressaillements saccadés* (17). »

Ce tremblement est d'ailleurs noté fort souvent par Maupassant.

Je m'aperçus en me baissant vers le feu que je tremblais, je me relevais brusquement comme si l'on m'eût touché par derrière (10). »

Dans *Une vie* :

Les pieds s'engourdissaient, tandis qu'en ses mollets et jusqu'en ses cuisses des vibrations couraient qui la faisaient se retourner sans cesse, s'agiter, s'énerver à l'excès (9). »

Il a noté enfin le phénomène de stupeur, qui, frappant les individus pris de peurs violentes, les cloue sur place, les immobilise tout en leur laissant intact le raisonnement.

« *Et sur mon salut éternel je n'aurai ni fait un mouvement, ni détourné la tête* (2). »

Ou encore, dans *La peur* :

Mon cœur se mit à bondir si violemment, que je m'affaissais sur l'herbe et j'écoutais le roulement de la

roue qui s'éloignait, et je n'osais plus me lever, ni marcher, ni faire un mouvement. Si elle était revenue, si elle m'avait poursuivi, je serais mort de terreur (19). »

C'est encore dans *Sur l'eau* : « *... les yeux ouverts avec des cauchemars autour de moi, je n'osais pas me lever, et pourtant je le désirais violemment... Je me disais : allons, debout.... et j'avais peur de faire un mouvement* (3)... »

Ayant ainsi montré comment Maupassant a compris la peur en elle-même, nous allons essayer de mettre en évidence ce qu'il a vu de ses causes et de ses rapports avec les autres états émotionnels.

Les causes prédisposantes aux phobies

L'influence du facteur intellectuel, de l'hérédité, du tempérament, que nous avons signalée lors de notre étude sur la peur, n'est pas mise en évidence dans l'œuvre de Maupassant.

La raison en est, d'ailleurs, très simple. Maupassant est lui-même le héros de la plupart des nouvelles qui ont trait à la peur, et, dès lors, il ne pouvait donner ce facteur personnel comme conditionnant les peurs qu'il décrivait..

Mais l'influence des intoxications aiguës apparaît nettement.

C'est l'alcool qui engendre la phobie dans quelques-uns de ses contes. Signoles n'a peur de se battre qu'après avoir absorbé de l'eau-de-vie, et cette peur morbide du duel à venir n'est portée à son paroxysme que lorsqu'il a « *avalé coup sur coup plusieurs petits verres de rhum* (17) ».

La peur de *Sur l'eau* est un rêve d'alcoolique; le pêcheur qui est le héros de la nouvelle ne voit éclore sa peur qu'après avoir bu « *à grands traits sa bouteille de rhum* (3) ».

Les autres intoxications sont moins nettement indiquées, mais on les sent planer sur les récits fantastiques et l'on sent que telle nouvelle est un rêve d'éthéromane, et telle autre une peur due au haschich.

Les troubles intellectuels dans leurs rapports avec les phobies

Nous avons dit, dans la première partie de notre travail, qu'il ne fallait pas considérer les phobies comme un trouble intellectuel isolé, mais, au contraire, comme un résultat d'états antérieurs prédisposants.

Parmi ces états prédisposants, il en est dont l'influence se fait plus particulièrement sentir et nous avons appelé « états anxieux » l'ensemble de ces troubles.

Les obsessions, avons-nous dit aussi, sont de parenté très proche avec les phobies et alternent même avec elles fréquemment. Or, il est, dans l'œuvre de Maupassant, des nouvelles qui, tout en étant des chefs-d'œuvre littéraires de tout premier ordre, sont, scientifiquement parlant, d'une scrupuleuse exactitude. On y voit exposées, avec une clarté, une netteté, et une précision de termes vraiment suprenantes, de véritables « observations » d'états anxieux ou d'états obsédants précédant et conditionnant une phobie.

Dans les *Sœurs Rondoli*, la nouvelle *Lui* est typique à ce point de vue. Maupassant nous y décrit de minutieuse

façon comment est survenue sa peur de la nuit. « *Je ne veux plus être seul la nuit, parce que j'ai peur tout seul... Autrefois, je n'avais rien de tout cela...*

Cela a commencé l'an dernier d'une singulière façon.

« *C'était en automne, par un soir humide, je me sentais las, accablé sans raison, incapable de travailler, sans force pour lire, j'étais triste, tout pénétré par une de ces tristesses sans causes qui vous donnent envie de pleurer, de parler à n'importe qui, pour secouer la lourdeur de votre pensée* (10).

La description de cet état d'asthénie et d'émotivité anxieuse, si propice à l'éclosion des phobies, est décrite, on le voit, avec une précision quasi scientifique.

Or, cet état particulier détermine chez lui un « besoin de mouvement », fait encore scrupuleusement exact.

Il sort, puis rentre chez lui et est victime d'une hallucination.

J'entrai... J'aperçus quelqu'un assis dans mon fauteuil et qui se chauffait en me tournant le dos... J'avançai la main pour lui toucher l'épaule. Je rencontrai le bois du siège ! Il n'y avait plus personne ! le fauteuil était vide ! Quel sursaut, miséricorde !... »

et à la peur hallucinatoire succède l'obsession phobique :

« *Depuis ce jour-là, j'ai peur tout seul, la nuit !*

« *Elle ne m'est point apparue de nouveau. Ah non ! Et qu'importe, d'ailleurs, puisque je n'y crois pas. Elle me gêne cependant parce que j'y pense sans cesse* (10). »

Or, cette succession de phénomènes mentaux morbides est scientifiquement exacte; l'état anxieux a favorisé l'éclosion d'une hallucination. Cette dernière, après une peur violente, a déterminé une phobie.

L'état anxieux est d'une remarquable exactitude, venons-nous de voir ; l'hallucination n'est pas moins scientifiquement observée.

Nous avons dit, lorsque nous avons traité la question du rapport des hallucinations avec les obsessions et les phobies, qu'il était admis actuellement que les phobiques pouvaient être hallucinés et, de plus, nous avons vu que ces hallucinations présentaient le plus souvent un type particulier décrit par Sollier sous le nom d'hallucination autoscopique.

Il est à remarquer que Maupassant a décrit nettement une hallucination de cet ordre.

Quant à la phobie, qui est consécutive à ces hallucinations, elle est trop logique pour que nous en signalions l'exactitude, non plus que des moyens employés pour la combattre, cet « appel à la raison » qui ne peut vaincre cette terreur.

C'est donc un tout très complet, une remarquable observation que la nouvelle *Lui*, et dont le résumé pourrait s'écrire *Lui :*

Début par état anxieux et idées obsédantes ;

Hallucination autoscopique ;

Nyctophobie.

Il est, dans l'œuvre, d'autres exemples aussi caractéristiques, soit d'états anxieux engendrant la peur, soit de peurs hallucinatoires.

L'idée fixe engendrant l'hallucination et, secondairement la peur n'a pas échappé à Maupassant et la description saisissante qu'il en donne n'enlève rien à la valeur d'une observation d'un cas d'hallucination représentative telle que la décrit M. Régis, avec peur consécutive.

Jane descendit au salon... les deux fauteuils étaient restés devant la cheminée comme si on venait de les quitter...

... Et, soudain, dans une brusque hallucination qu'enfanta son idée fixe, elle crut voir, elle vit comme elle les avait vus si souvent, son père et sa mère chauffant leurs pieds au feu. Elle recula épouvantée, heurta du dos le bord de la porte, s'y soutint pour ne pas tomber. Les yeux toujours tendus vers les fauteuils. La vision avait disparu, elle demeura éperdue pendant quelques minutes, puis elle reprit lentement possession d'elle-même et elle voulut s'enfuir, ayant peur d'être folle (9).

C'est encore dans la *Nuit*, la description d'un état mental précédant l'apparition d'une phobie. « *J'entrais dans le bois de Boulogne et j'y restais longtemps, longtemps; un frisson singulier m'avait saisi, une émotion imprévue et puissante, une exaltation de ma pensée qui touchait à la folie; pour la première fois, je sentis qu'il allait m'arriver quelque chose d'étrange, de nouveau, une force me poussait, un besoin de marcher* (12). »

N'est-ce pas une description scrupuleuse de cette « attente anxieuse » dont nous avons parlé au début de notre travail; c'est encore cette même attente anxieuse qui précède l'éclosion d'une phobie dans *Qui sait* :

En approchant de la maison, un trouble bizarre me saisit, je m'arrêtais, on n'entendait rien, il n'y avait pas, dans les feuilles, un souffle d'air. Qu'est-ce que j'ai donc, pensais-je. Depuis dix ans, je rentrais ainsi sans que jamais la moindre inquiétude m'eût effleuré, je n'avais pas peur, je n'ai jamais eu peur la nuit. J'avais mon revolver, mais je n'y touchais point, car je voulais résister à cette

influence de crainte qui germait en moi. Qu'est-ce ? Un pressentiment mystérieux qui s'empare des sens des hommes quand ils vont voir de l'inexplicable. Peut-être ? Qui sait ?... j'avais dans l'oreille quelques ronflements, mais cela m'arrive souvent (25). »

Il semble que l'on ne puisse mieux décrire ce sentiment de malaise qu'est « l'attente anxieuse ».

Mais il est, dans l'œuvre de Maupassant, deux nouvelles qui, à notre sens, allient à leur indiscutable puissance littéraire la valeur d'observations médicales hors de pair; car la première est une description de phobie classique, la peur de la maladie, la peur des microbes; et la seconde est un récit d'obsession, d'impulsions, de phobies et d'hallucinations dans leurs rapports réciproques.

La première s'intitule *Madame Hermet*.

Elle fut très belle, très aimée et très heureuse de vivre. C'était une de ces femmes qui n'ont au monde que leur beauté et leur désir de plaire pour le soutenir... Elle devint veuve avec un fils... Le fils tomba malade...

— Eh bien, qu'a dit le médecin ?

L'abbé répondit : « Il n'est pas encore fixé, Madame. »

Or, un soir, l'abbé répondit : « Madame, votre fils est atteint de la petite vérole. »

Elle poussa un grand cri de peur et se sauva.

Quand sa femme de chambre entra chez elle le lendemain, elle sentit d'abord dans la pièce une forte odeur de sucre brûlé, et elle trouva sa maîtresse les yeux ouverts, le visage pâli par l'insomnie et grelottant d'angoisse dans son lit.

Elle ne se leva qu'à midi, mangea deux œufs avec une tasse de thé, comme si elle-même eût été malade, puis elle sortit et s'informa chez un pharmacien des méthodes préservatrices contre la contagion de la petite vérole. Elle ne rentra qu'à l'heure du dîner, chargée de fioles, et s'enferma

aussitôt dans sa chambre, où elle s'imprégna de désinfectants...

...Le onzième jour au matin, l'abbé s'étant fait annoncer entra chez elle, le visage grave et pâle et il dit, sans prendre le siège qu'elle lui offrait : « Madame, votre fils est fort mal, et il désire vous voir. »

Elle se jeta à genoux, en s'écriant : « Ah! mon Dieu! Ah! mon Dieu! Je n'oserai jamais!... Mon Dieu! mon Dieu! secourez-moi!... »

...Deux heures plus tard, comme le jeune homme se sentant mourir, demandait sa mère à nouveau, l'abbé rentra chez elle et la trouva toujours à genoux, pleurant toujours, et répétant : « Je ne veux pas... Je ne veux pas... J'ai trop peur... J'ai trop peur... »

Il essaya de la décider, de la fortifier, de l'entraîner. Il ne parvint qu'à lui donner une crise de nerfs qui dura longtemps et la fit hurler. On lui proposa de le voir à travers une vitre.

Elle consentit, se couvrit la tête, prit un flacon de sels, fit trois pas sur le balcon, puis soudain, cachant sa figure dans ses mains, elle gémit : « Non... non... je n'oserai jamais le voir, jamais, j'ai trop de honte, j'ai trop peur, non je ne peux pas. » On voulut la traîner, mais elle tenait à pleines mains les barreaux et poussait de telles plaintes, que les passants dans la rue levaient la tête...

Et le mourant attendait...

...Quand le jour parut il était mort; le lendemain elle était folle.

Cette nouvelle nous donne une description très nette d'une obsession avec son idée fixe pathologique.

Cette idée obsédante est née, fait bien connu en pathologie mentale, d'une « circonstance fortuite émotionnante » (Régis), qui a créé tout d'abord une phobie, puis on assiste à l'intellectualisation de celle-ci, on la voit devenir obsession, et Maupassant nous fait assister à l'exé-

cution de ces multiples « moyens de défense des obsédés » dont parlent les psychiatres.

Le narrateur, enfin, donne comme terminaison à cette obsession phobique la folie et cela est encore d'accord avec les observations des divers auteurs.

La seconde des nouvelles, où l'on voit se former des obsessions consécutivement à un état anxieux et des phobies consécutivement aux obsessions, a nom la *Petite Roque*. C'est l'histoire d'une petite fille violée, puis étranglée par le maire du village qu'elle habite. Celui-ci déroute, par son cynisme, lors de l'instruction judiciaire, toutes les recherches de la police. Mais longtemps après le crime, un an après, lorsque tout est fini, naît l'obsession du forfait commis, et Maupassant nous fait assister à la genèse de cette obsession. Il nous la montre dans ses rapports avec les autres états mentaux et en particulier avec la peur et les phobies.

Dès qu'il fut rentré dans sa chambre, il s'assit devant sa table, que sa lampe coiffée d'un abat-jour éclairait vivement, et prenant son front entre ses mains, il se mit à pleurer, il pleura longtemps, puis s'essuya les yeux, releva la tête et regarda la pendule. Il n'était pas six heures. Il pensa : J'ai le temps avant le dîner, et il alla fermer sa porte à clef...

...La demie de six heures sonna, il prit alors son revolver, ouvrit la bouche toute grande avec une affreuse grimace et enfonça le canon dedans comme s'il eût voulu l'avaler.

Il resta ainsi quelques secondes, immobile, le doigt sur la gâchette, puis brusquement secoué par un frisson d'horreur il cracha le pistolet sur le tapis. Et il retomba sur son fauteuil en sanglotant : « Je ne peux pas, je n'ose pas. Mon Dieu! Mon Dieu! Comment faire pour avoir le courage de se tuer? » On frappait à la porte. Il se dressa, affolé.

Un domestique disait : « Le dîner de Monsieur est prêt. » Il répondit : « C'est bien, je descends... »

...Il mangea lentement, en homme qui veut faire traîner le repas, qui ne veut point se retrouver seul avec lui-même. Puis il fuma plusieurs pipes dans la salle pendant qu'on desservait. Puis il remonta dans sa chambre.

Dès qu'il s'y fut enfermé, il regarda sous son lit, ouvrit toutes les armoires, explora tous les coins, fouilla tous les meubles.

Il alluma ensuite les bougies de sa cheminée, et, tournant plusieurs fois sur lui-même, parcourut de l'œil tout l'appartement avec une angoisse d'épouvante qui leur crispait la face, car il savait bien qu'il allait la voir, comme toutes les nuits, la petite Roques, la petite fille qu'il avait violée puis étranglée.

Toutes les nuits l'odieuse vision recommençait.

C'était d'abord dans ses oreilles une sorte de ronflement comme le bruit d'une machine à battre ou le passage lointain d'un train sur un pont. Il commençait à haleter, à étouffer et il lui fallait déboutonner le col de sa chemise et sa ceinture. Il marchait pour faire circuler le sang, il essayait de lire, il essayait de chanter ; c'était en vain, sa pensée, malgré lui, retournait au jour du meurtre, et le lui faisait recommencer dans ses détails les plus secrets, avec toutes ses émotions les plus violentes de la première nuit à la dernière.

Il avait senti, en se levant, le matin de l'horrible jour, un peu d'étourdissement et de migraine... l'air lourd et brûlant de la plaine l'oppressa davantage.

Il avait une âme chaste, mais logée dans un corps puissant d'hercule, et des images charnelles commençaient à troubler son sommeil et ses veilles. Il les chassait... Elles revenaient...

...Soudain l'enfant sortit du bain et sans le voir vint vers lui pour chercher ses hardes et se rhabiller.

A mesure qu'elle approchait à petits pas hésitants, par

crainte des cailloux pointus, il se sentait poussé vers elle par une force irrésistible, par un emportement bestial qui soulevait toute sa chair, affolait son âme et le faisait trembler de la tête aux pieds.

Elle resta debout quelques secondes, derrière le saule qui le cachait. Alors, perdant toute raison, il ouvrit les branches, se rua sur elle et la saisit dans ses bras. Elle tomba, trop effarée pour résister, trop épouvantée pour appeler, et il la posséda sans comprendre ce qu'il faisait...

...Il se réveilla de sa crise comme on se réveille d'un cauchemar. L'enfant commençait à pleurer...

Mais à partir du jour où les recherches furent abandonnées il devint peu à peu nerveux, plus excitable encore qu'autrefois, bien qu'il maîtrisât ses colères.

Les bruits soudains le faisaient sauter de peur, il frémissait pour la moindre chose, tressaillait parfois des pieds à la tête quand une mouche se posait sur son front.

Alors un besoin impérieux de mouvement l'envahit, le força à des courses prodigieuses, le tint debout des nuits entières, marchant à travers sa chambre.

Ce n'était point qu'il fût harcelé par le remords. Sa nature brutale ne se prêtait à aucune nuance de sentiment ou de crainte.

Homme d'énergie et même de violence, né pour faire la guerre, ravager les pays conquis et massacrer les vaincus, plein d'instincts sauvages de chasseur et de batailleur, il ne comptait guère la vie humaine...

...Mais à tout instant sa pensée revenait à cette scène horrible, et, bien qu'il s'efforçât de chasser cette image, qu'il l'écartât avec terreur, avec dégoût, il la sentait rôder dans son esprit, tourner autour de lui, attendant sans cesse le moment de réapparaître.

Alors il eut peur des soirs, peur de l'ombre tombant autour de lui. Il ne savait pas encore pourquoi les ténèbres lui semblaient effrayantes, mais il les redoutait d'instinct, il les sentait peuplées de terreur.

Le jour clair ne se prête point aux épouvantes, on y voit les choses et les êtres, aussi n'y rencontre-t-on que les choses et les êtres naturels qui peuvent se montrer dans la clarté.

Mais la nuit, la nuit opaque, plus épaisse que des murailles, et vide, la nuit infinie, si noire, si vaste, où l'on peut frôler d'épouvantables choses, la nuit où l'on sent errer, rôder l'effroi mystérieux, lui paraissait cacher un danger, proche et menaçant. Lequel ?

Il le sut bientôt. Comme il était dans son fauteuil, assez tard, un soir qu'il ne dormait pas, il crut voir remuer le rideau de sa fenêtre.

Il attendit, inquiet, le cœur battant, la draperie ne bougeait plus, puis soudain elle s'agita de nouveau ; du moins il pensa qu'elle s'agitait.

Il n'osait point se lever, il n'osait plus respirer, et pourtant il était brave, il s'était battu souvent et il aurait aimé découvrir chez lui des voleurs.

Etait-il vrai qu'il remuait ce rideau ? Il se le demandait, craignant d'être trompé par ses yeux. C'est si peu de choses, d'ailleurs, un léger frisson de l'étoffe, une sorte de tremblement des plis, à peine, une ondulation comme celle que produit le vent.

Renardet demeurait les yeux fixes, le cou tendu, et brusquement il se leva, honteux de la peur, fit quatre pas, saisit la draperie à deux mains et l'écarta largement.

Il ne vit rien d'abord que les vitres noires, noires comme des plaques d'encre luisante.

La nuit, la grande nuit impénétrable, s'étendait par derrière jusqu'à l'invisible horizon.

Il restait debout en face de cette ombre illimitée, et tout à coup il y aperçut une lueur, une lueur mouvante, qui semblait éloignée. Alors il approcha son visage du carreau, pensant qu'un pêcheur d'écrevisses braconnait sans doute dans la Brindille, car il était minuit passé et cette lueur rampait au bord de l'eau sous la futaie.

Comme il ne distinguait pas encore, Renardet enferma ses yeux entre ses mains et brusquement cette lueur devint une clarté, et il aperçut la petite Roque, nue et sanglante sur la mousse.

Il recula, crispé d'horreur, heurta son siège et tomba sur le dos, l'âme en détresse, puis il s'assit et se mit à réfléchir.

Il avait eu une hallucination, voilà tout, une hallucination venue de ce qu'un maraudeur de nuit marchait au bord de l'eau avec son fanal.

Quoi d'étonnant, d'ailleurs, à ce que le souvenir de son crime jetât en lui parfois la vision de la morte.

S'étant relevé, il but un verre d'eau, puis s'assit. Il songeait : « Que vais-je faire si cela recommence ? »

Et cela recommencerait, il le sentait, il en était sûr.

Déjà la fenêtre l'appelait, l'attirait.

Pour ne plus la voir, il tourna sa chaise, puis il prit un livre et essaya de lire, mais il lui sembla entendre bientôt s'agiter quelque chose derrière lui, et il fit brusquement pivoter sur un pied son fauteuil.

Le rideau remuait encore, certes, il avait remué cette fois, il n'en pouvait plus douter.

Il s'élança et le saisit d'une main si brutale qu'il le jeta bas avec sa galerie, puis il colla avidement sa face contre la vitre.

Il ne vit rien. Tout était noir au dehors et il respira avec la joie d'un homme dont on vient de sauver la vie.

Donc, il retourna s'asseoir, mais presque aussitôt le désir le reprit de regarder de nouveau par la fenêtre. Depuis que le rideau était tombé elle faisait une sorte de trou sombre attirant, redoutable sur la campagne obscure.

Pour ne point céder à cette dangereuse tentation, il se dévêtit, souffla ses lumières, se coucha et ferma les yeux.

Immobile sur le dos, la peau chaude et moite, il attendait le sommeil. Une grande lumière traversa tout à coup ses paupières.

Il les ouvrit, croyant sa demeure en feu.

Tout était noir, et il se mit sur son coude pour tâcher de distinguer sa fenêtre, qui l'attirait toujours invinciblement.

A force de chercher à voir, il aperçut quelques étoiles, et il se leva, traversa sa chambre à tâtons, trouva les carreaux avec ses mains étendues et appuya son front dessus.

Là-bas, sous les arbres, le corps de la fillette luisait comme du phosphore, éclairant l'ombre autour de lui!

Renardet poussa un cri, et se sauva dans son lit, où il resta jusqu'au matin la tête cachée sous l'oreiller. A partir de ce moment, sa vie devint intolérable.

Il passait ses jours dans la terreur de ses nuits, et chaque nuit la vision recommençait.

A peine enfermé dans sa chambre, il essayait de lutter en vain. Une force irrésistible le soulevait et le poussait à sa vitre, comme pour appeler le fantôme, et il le voyait aussitôt...

...Et l'homme reculait devant l'apparition, il reculait jusqu'à son lit et s'affaissait dessus, sachant bien que la petite était entrée et qu'elle se tenait maintenant derrière le rideau, qui remuerait tout à l'heure... Et jusqu'au jour il le regardait ce rideau, d'un œil fixe, s'attendant sans cesse à voir sa victime.

Mais elle ne se montrait pas, elle restait là sous l'étoffe agitée parfois d'un tremblement.

Et Renardet, les doigts crispés sur ses draps, les serrait ainsi qu'il avait serré la gorge de la petite Roque. Il écoutait sonner les heures, il entendait battre dans le silence le balancement de sa pendule et les coups profonds de son cœur. Et il souffrait le misérable plus qu'aucun homme n'avait jamais souffert...

Le dénouement de cette nouvelle, est, après une suite de crises hallucinatoires, le suicide de Renardet.

Le mérite littéraire d'un tel récit ne se discute pas, la puissance d'émotion, le choix des termes, la composition

du sujet, tout relève le conteur hors de pair qu'a été Maupassant.

Mais on pourrait, avec une apparence de raison, ne voir en ce récit que le fruit d'une riche imagination servie par une habileté d'expression consommée.

A notre avis, la nouvelle vaut plus et mieux, car c'est une « observation médicale » qu'est, selon nous, la *Petite Roque*, et elle déroule devant nos yeux, et de quelle magistrale façon, le tableau presque complet des états mentaux qui créent ou entretiennent les phobies.

Nous y voyons dépeinte, au début, une impulsion sexuelle du type « psycho-moteur obsédant » dont parle le professeur Régis. Cette impulsion est conditionnée, selon Maupassant, par un état mental dépressif, un état anxieux « que caractérisent l'étourdissement, la migraine, l'oppression », et cette névrose anxieuse est de celles décrites par Freüd, car elle se rattache à la non-satisfaction des besoins sexuels.

La description de cette impulsion est scrupuleusement vraie.

Nous y voyons l'acte suivre fatalement et dans un court laps de temps, sans inhibition.

L'intermédiaire idéo-émotif qui caractérise ces sortes d'impulsions est nettement décrit.

Puis, c'est, quelque temps après, fait encore très exact, l'apparition de l'obsession, et Maupassant prend soin de nous montrer que c'est d'un phénomène pathologique qu'il veut parler. « Ce n'était point qu'il fût harcelé par des remords... mais à tout instant sa pensée revenait à cette scène horrible... »

Et Maupassant nous donne comme complément de l'ob-

session à la phobie. Il lie manifestement ces deux états, car il prend soin de nous les juxtaposer intimement, sans transition aucune, comme une conséquence naturelle l'un de l'autre. « *Et, bien qu'il s'efforçât de chasser cette image... il la sentait tourner autour de lui, attendant sans cesse le moment de réapparaître :*

« *Alors, il eut peur des soirs, peur de l'ombre...* »

Et l'état panophobique est créé avec ses crises journalières.

Maupassant fait précéder ces crises de phénomènes anxieux. Il note, fait qui concorde en tous points avec les données scientifiques, des phénomènes surtout vasculaires (bourdonnements d'oreilles) et respiratoires (halètement, étouffement), ainsi que ce besoin de mouvement dont tous les auteurs s'accordent à noter la fréquence.

Nous ferons remarquer aussi, sans nous y appesantir, que Maupassant fait précéder, selon les idées de James, les phénomènes somatiques dans la formation de l'émotion.

Il paraît donc avoir compris que l'obsession et les phobies alternaient.

Enfin, l'obsession phobique créant l'hallucination ne lui a même pas échappé.

Il l'a décrite sous ce type si fréquent dans ce cas d'hallucination représentative, transformation de l'idée-émotive en idée-image.

Il nous fait, là encore, assister à la lutte de l'obsédé contre son obsession, à la lutte du phobique contre ses phobies.

Et c'est enfin la tendance au suicide et la réalisation de cet ultime moyen de défense.

Tout est, dans ce récit, rigoureusement observé, parfaitement vrai, scrupuleusement exact.

C'est, nous pensons l'avoir démontré, une observation de tout premier ordre, et dont un médecin seul pouvait comprendre toute la valeur.

CHAPITRE III

L'ÉVOLUTION DE LA PEUR

Les exemples que nous avons donnés dans les chapitres précédents ne permettent pas, croyons-nous, de mettre en doute la réelle valeur scientifique des cas des peurs décrits par Maupassant.

Il n'a vu de la peur qu'une variété très particulière, soit, mais il l'a vue complètement.

Quant aux phobies, il les a décrites aussi scrupuleusement que le pourrait faire un aliéniste, et il leur a donné la beauté littéraire si particulière qui lui est propre.

Mais où donc Maupassant s'est-il documenté, car il nous paraît difficile d'admettre que des descriptions d'états anxieux ou de phénomènes d'autoscopie soient de simples produits d'imagination.

Autour de lui ? Cela est peu probable, car il est fort difficile d'observer la peur telle que Maupassant l'a décrite. Elle est anormale et partant peu commune. Et comment aurait-il surtout décrit le sentiment de la peur ?

Il nous semble plus logique d'admettre que la plus grande partie des descriptions qu'il nous a laissées sont des auto-observations, et le ton d'hésitation douloureuse qu'ont ses nouvelles les plus angoissantes n'est pas seulement, à notre sens, un procédé littéraire.

Il y a à cette manière de voir de nombreuses raisons. On s'est plu à voir en Maupassant un écrivain parfaitement équilibré, physiquement et moralement.

Ses contemporains l'ont jugé ainsi. Henri Roujon nous rapporte « qu'il ne rêvait que de courses au grand air, de sports, qu'il buvait sec, mangeant comme quatre et dormant d'un somme. »

Zola l'a vu sous le même jour et Flaubert l'appelait familièrement « le petit taureau breton ». Mais la critique a fait justice de cette manière de voir, et elle a montré que ce n'était qu'une apparence.

En réalité, Maupassant sous des dehors de santé florissante a souffert toute sa vie profondément, secrètement.

Il a été un affectif, un sensible, un émotif.

Il suffit d'avoir lu sa correspondance pour se rendre compte que « Maupassant était le réceptacle infiniment sensible, maladivement sensible, même des impressions qui lui arrivaient du dehors » (J. Normand).

Il suffit de connaître la détresse profonde qui l'assaillit lorsque son frère mourut, pour voir que l'impassibilité n'était chez lui qu'un masque et lorsqu'on relit attentivement son œuvre, on trouve parfois des passages qui étonnent. Tel passage de la « Vie errante » est un remarquable exemple d'audition colorée, telle lettre à Flaubert est un aveu d'émotivité quasi maladive. Mais cette émotivité, Maupassant l'a volontairement cachée dans son œuvre. Ses lettres en font foi. « Mais tout cela, je ne le dis pas, je ne le montre pas, je le cache même très bien, je crois ; on me pense sans doute le plus indifférent des hommes... »

Si nous rappelons que Maupassant fut le fils d'un *père*

éthylique, d'une mère cultivée, développée intellectuellement, mais sinon déséquilibrée, du moins, d'une émotivité maladive, on concevra facilement combien Maupassant fut un prédisposé à la peur et aux phobies.

Il est un autre ordre de faits qui nous permet de penser que Maupassant fut un phobique.

Nous voulons parler de son tempérament. Maupassant était très certainement un arthritique et un neurasthénique. Il a présenté tous les symptômes psychiques qui caractérisent cette diathèse.

L'inquiétude, avec besoin de mouvement, sensibilité psychique, anxiété, tristesse, ont été les dominants de sa vie.

En lisant sa correspondance, on acquiert cette conviction que Maupassant fut toute sa vie un pessimiste, car il parle de « *l'éternelle misère de tout* », il pense que « *voir c'est comprendre et comprendre c'est mépriser* », il ne croit pas « *aux principes soi-disant immortels* » et « ***tout lui est à peu près égal dans la vie*** », il passe « *les deux tiers de sa vie à s'ennuyer profondément* » et il a « *d'une façon inguérissable la notion de l'impuissance humaine* ». A côté de ce pessimisme intellectuel les tendances hypochondriques n'ont pas manqué et d'après ses biographes les plus autorisés « *il s'alarmait dès sa jeunesse de maladies imaginaires avec cette anxiété nerveuse qui devait le poursuivre toute sa vie* » (Maynial).

Ses lettres à Flaubert sont remplies de plaintes sur son état de santé.

L'instabilité et l'irritabilité qui sont aussi les signes de cet état mental des arthritiques étaient encore son apanage. « Le caractère, nous dit Jacques Normand

était complexe, à la fois doux et violent, timide et hardi, défiant, et expansif. » Or, l'on sait avec quelle fréquences les obsessions et les phobies assaillent les arthritiques, et c'est une raison à notre sens d'admettre que Maupassant le fut aussi.

D'ailleurs il nous a laissé des preuves de ces troubles obsédants ou phobiques. L'hallucination auditive décrite dans « Au soleil » et qui fut la cause d'une si violente peur, l'hallucination visuelle narrée dans « Lui » ont été racontées par Maupassant au docteur Sollier.

La peur de la mort qu'il décrit en termes si angoissants fut contée à Paul Bourget, et la peur d'être seul la nuit qui fait le thème de sa nouvelle « Lui » a été confiée par Maupassant à M. G. Ragusa Moletti (1), lors d'un voyage en Sicile en 1885. Un autre auteur italien M. Pipitone Fédérico qui le connut à la même époque rapporte « qu'il aimait les femmes non par un besoin de ses sens déjà éteints, mais pour avoir une compagne la nuit (2). »

La peur de l'espace vide qu'il nous dépeint dans plusieurs de cette nouvelle a aussi été rapportée par M. Moletti. « Cette peur le faisait souvent, nous dit cet auteur, se retourner avec brusquerie pour voir alors qu'il n'y avait personne qui était auprès de lui. »

Nous croyons donc pouvoir affirmer que Maupassant fut toute sa vie un peureux sinon un phobique.

Mais il y a plus et il nous semble que dans l'œuvre, il est possible de voir évoluer cette peur.

La vie pathologique de Maupassant a été trop étudiée pour que nous ayons à nous y appesantir.

(1) *In* Lumbroso, Souvenirs sur Maupassant.
(2) *In* Lumbroso.

Nous ne voulons en donner que les grandes lignes pour nous permettre d'y juxtaposer la peur.

Fils d'un père instable, d'une mère, très intelligente mais certainement névropathe, Maupassant est né suivant l'expression de Max Nordau : « malade d'esprit ». Il a fait dans sa jeunesse des excès d'alcool, des excès sexuels, et dès 1872, à 22 ans, on peut relever chez lui des stigmates de neurasthénie.

Il est entré dans la vie littéraire « comme un météore », à peine âgé de 30 ans, et il en est sorti « par un coup de foudre », en pleine vigueur, terrassé par la paralysie générale.

Sa première nouvelle « *La main d'écorché* » parut en 1875, son dernier recueil de contes fut écrit en 1890.

Quinze ans seulement de vie littéraire ! et une fécondité intarissable !

Pendant ce court espace de temps, la maladie s'est insinuée en lui, détruisant lentement ce cerveau si merveilleusement riche de visions claires, pour faire du génial littérateur un pauvre être égaré et dément.

La lutte n'a pas duré dix ans. On la voit douloureusement exposée dans sa correspondance, elle est plus difficile à suivre dans l'œuvre si ce n'est par cette peur à laquelle il a consacré des pages écrites suivant l'expression de M. Jules Lemaître avec le « sang de son âme ». Est-ce cependant à dire que tout dans les nouvelles qui ont trait à la peur ne soit de la part de l'écrivain qu'aveu dépouillé d'artifices

Maupassant a été un littérateur, et au plus fort de ses obsessions, de ses phobies, ou de ses hallucinations, comme Musset, comme Poë ou Dostoïewsky, il est resté littérateur.

Mais nous croirons avoir fait la part qui revient dans l'œuvre à « la littérature », lorsque nous aurons dit que le maître ouvrier qu'avait formé Flaubert ne pouvait se départir de son idéal d'art même dans sa souffrance.

Sachant comme tous les écrivains de génie que l'intérêt qui s'attache aux œuvres qu'ils enfantent est en raison de la puissance d'anxiété qu'elles sont susceptibles de faire naître, il a pu et su mieux que tout autre nous la faire éprouver, car c'est de ses propres angoisses qu'il a fait des chefs-d'œuvre.

Lorsqu'on veut systématiser la marche de la maladie de Maupassant, on peut semble-t-il, la diviser en trois périodes.

De 1877, si l'on admet l'opinion de M. Lagriffe ou 1879 comme le pense M. A. Lacassagne, date à laquelle a été contracté l'accident initial, à 1882 ou 83, période latente.

De 1882 à 1884, apparaissent légères d'abord, puis s'accentuant avec le temps divers troubles : troubles gastro-intestinaux nécessitant une saison à Châtel-Guyon, exacerbations d'un iritis chronique qui dès 81 l'avait fait souffrir, migraines, névralgies, malaises, insomnies qui déterminent chez l'écrivain l'emploi continuel des narcotiques les plus divers : éther, opium, etc.

En 1884, chute brusque. Crises hallucinatoires contées au docteur Blanche, à Henri Roujon, à Flaubert. C'est la date où s'installent les troubles de la paralysie générale, les amnésies sont fréquentes, la diminution du sens critique apparaît.

Puis, dans les années qui suivent, 1886-87, les troubles mentaux vont croissant, l'irritabilité est plus vive, Maupassant devient processif, l'état général devient de plus en plus mauvais, les troubles de la parole, puis de l'écriture commencent à apparaître.

De 1881 à 1890, apparaissent les idées délirantes, l'abolition du sens critique est presque complète.

En 1892, la démence est confirmée et l'internement est décidé.

En 1893, la mort survint à la maison de santé du docteur Blanche.

Si maintenant nous parcourons dans l'ordre où elles furent écrites (1), les nouvelles que Maupassant a consacrées à la peur, nous voyons une remarquable concordance entre la vie pathologique de l'écrivain et le caractère de plus en plus morbide des peurs qu'il nous décrit.

La première nouvelle qu'il fit paraître a nom : « *La main d'écorché* » et fut imprimée en 1875.

C'est à vrai dire un conte extravagant révélant une sensibilité quasi morbide, mais comme le fait très justement remarquer M. Lagriffe « ce n'est qu'un jeu, une thèse, la traduction peut-être d'une légende du pays normand ». La peur apparaît dans l'œuvre dès le premier volume « *Des vers* » écrit vers 1879.

Dans une courte pièce « *Terreur* », Maupassant nous

(1) L'ordre dans lequel parurent en librairie les nouvelles et les romans de Maupassant ne fut pas toujours celui où l'auteur les écrivit.

L'ordre chronologique a pu néanmoins être rétabli pour la plupart d'entre elles.

donne une description saisissante d'une violente peur nocturne. Elle est le fruit de l'imagination trop vivement surexcitée du narrateur « par la lecture fort avant dans la nuit », de « quelque auteur » et que l'excès d'émotivité fait tressaillir au moindre craquement qui rompt le silence de la nuit. Cette peur provoque des réactions physiques d'une très grande intensité : claquement de dents, frisson, halètement, mais néanmoins, on ne saurait la considérer comme morbide.

Elle n'est anormale qu'en quantité et ne constitue suivant l'expression du professeur Grasset qu'un « tempérament ». De même dans la « *Maison Tellier* », la nouvelle « *Sur l'eau* » qui date de 1880 et qui est un « rêve d'alcoolique », dit M. Lagriffe; une description de peur violente due à une émotivité poussée à son comble par l'alcool, dirons-nous.

Le vieux pêcheur qui en est le héros et qui « ancré dans la rivière pendant toute une nuit », tressaille lorsqu'une grenouille croasse et « fait un soubresaut lorsqu'un petit coup sonne contre son bordage, corrige immédiatement sa peur chaque fois qu'elle se produit, et l'émotivité du sujet est seule cause de sa frayeur violente.

Bien évidemment ce récit est, comme l'a fait remarquer un des critiques qui l'ont analysé, « étrange de la part d'un vieux pêcheur », mais il n'importe et nous nous en voudrions de ne pas citer ici les chapitres les plus caractéristiques de cette nouvelle qui selon nous est un exemple, type de la peur de Maupassant dans ses premiers recueils de contes, émotif certes, mais non malade.

> Il faisait un temps magnifique, la lune resplendissait, le fleuve brillait, l'air était calme et doux... Cette tranquil-

lité me tenta. Je me dis qu'il ferait bien bon fumer une pipe en cet endroit. L'action suivit la pensée, je saisis mon ancre et la jetai dans la rivière. Le fleuve était parfaitement tranquille, mais je me sentis ému par le silence extraordinaire qui m'entourait. Toutes les bêtes, grenouilles et crapauds, ces chanteurs nocturnes des marécages, se taisaient. Soudain, à ma droite, une grenouille coassa. Je tressaillis, elle se tut, je n'entendis plus rien et je résolus de fumer un peu pour me distraire. Cependant, quoique je fusse un culotteur de pipes renommé, je ne pus pas. Dès la seconde bouffée le cœur me tourna et je cessai. Je me mis à chantonner, le son de ma voix m'etait pénible. Alors je m'étendis au fond du bateau et je regardai le ciel. Pendant quelque temps, je demeurai immobile, mais bientôt les légers mouvements de la barque m'inquiétèrent. Il me sembla qu'elle faisait des embardées gigantesques, touchant tour à tour les deux berges du fleuve, puis je crus qu'un être ou une force invisible l'attirait doucement au fond de l'eau, et la soulevait ensuite pour la laisser retomber.

J'étais ballotté comme au milieu d'une tempête, j'entendis des bruits autour de moi, je me dressai d'un bond : l'eau brillait. Tout était calme.

Je compris que j'avais les nerfs un peu ébranlés et je résolus de m'en aller. Je tirai sur ma chaîne : le canot se mit en mouvement, puis je sentis une résistance, je tirai plus fort, l'ancre ne vint pas.

...Je possédais une bouteille de rhum, j'en bus deux ou trois verres et ma situation me fit rire.

Il faisait très chaud, de sorte qu'à la rigueur je pouvais, sans grand mal, passer la nuit à la belle étoile.

Soudain, un petit coup sonna contre mon bordage. Je fis un soubresaut et une sueur froide me glaça des pieds à la tête. Ce bruit venait sans doute de quelque bout de bois entraîné par le courant, mais cela avait suffi et je me sentis envahi de nouveau par une étrange agitation nerveuse.

Je saisis ma chaîne et je me raidis dans un effort désespéré. L'ancre tint bon. Je me rassis, épuisé.

Cependant, la rivière s'était peu à peu couverte d'un brouillard blanc très épais qui rampait sur l'eau, fort bas... J'étais comme enseveli jusqu'à la ceinture dans une nappe de coton d'une blancheur singulière, et il me vint des imaginations fantastiques. Je me figurais qu'on essayait de monter dans ma barque, que je ne pouvais plus distinguer et que la rivière, cachée par ce brouillard opaque, devait être pleine d'êtres étranges, qui nageaient autour de moi.

J'éprouvais un malaise horrible, j'avais les tempes serrées, mon cœur battait à m'étouffer, et, perdant la tête, je pensais à me sauver à la nage, puis aussitôt cette idée me fit frissonner d'épouvante.

Je me vis, perdu, allant à l'aventure dans cette brume épaisse, me débattant au milieu des herbes et des roseaux que je ne pouvais éviter, râlant de peur, ne voyant plus la berge, ne retrouvant plus mon bateau...

J'essayais de me raisonner, je me sentais la volonté bien ferme de ne point avoir peur, je me demandais ce que je pouvais redouter, mon moi brave railla mon moi poltron et jamais aussi bien que ce jour-là je ne saisis l'opposition des deux êtres qui sont en nous, l'un voulant, l'autre résistant, et chacun l'emportant tour à tour.

Cet effroi bête et inexplicable grandissait toujours et devenait de la terreur.

Je demeurai immobile, les yeux ouverts, l'oreille tendue et attendant. Quoi? Je n'en savais rien, mais cela devait être horrible.

Je crois que si un poisson se fût avisé de sauter hors de l'eau comme cela arrive souvent, il n'en aurait pas fallu davantage pour me faire tomber raide, sans connaissance.

Cependant, par un effort violent, je finis par ressaisir à peu près ma raison, qui m'échappait, je pris de nouveau ma bouteille de rhum et je bus à grands traits.

Alors, une idée me vint et je me mis à crier de toutes mes forces, en me tournant successivement vers les quatres points de l'horizon.

Lorsque le gosier fut absolument paralysé, j'écoutais, un chien hurlait au loin. Je bus encore et je m'étendis tout de mon long au fond du bateau. Je restai ainsi peut-être une heure, peut-être deux, sans dormir, les yeux ouverts, avec des cauchemars autour de moi. Je n'osai pas me lever et pourtant je le désirai violemment. Je remettais de minute en minute. Je me disais : « Allons, debout. » et j'avais peur de faire un mouvement. A la fin, je me soulevai avec des précautions infinies, comme si ma vie eût dépendu du moindre bruit que j'aurai fait, et je regardai par-dessus le bord. Je fus ébloui par le plus merveilleux, le plus étonnant spectacle qu'il soit possible de voir...

...Chose étrange, je n'avais plus peur... je poussai un cri... une voix répondit.

Cette nouvelle, pour étrange qu'elle puisse paraître, ne saurait nous étonner si l'on veut bien se rappeler que Maupassant a réuni toutes les conditions nécessaires à la formation du tempérament qui prédispose à l'éclosion des peurs : hérédité, facteur intellectuel, imagination, travail cérébral, diathèse arthrique, rien, en effet, n'y a manqué, pas même les intoxications acquises, comme l'éther ou l'alcool, qui est d'ailleurs en jeu dans la genèse de ce conte.

En 1882, parut « *Fou ?* » et dès cette époque, nous allons voir grandir la peur.

« *Fou ?* » est une ébauche d'obsession phobique. C'est la peur de la folie qui en fait le sujet. Et Maupassant nous fait assister à ses affres obsédantes, mais on est bien loin de sentir dans ce conte l'accent de tristesse poignante qui sera celui des dernières nouvelles. Et puis il corrige cette tendance à la phobie, il combat son obsession, il la raisonne, il la discute, il en est le maître.

En 1883, « *l'Orphelin* » est édité et l'on y voit dépeint

déjà, quoique d'une façon peu nette, cette « attente anxieuse » dont il nous donnera dans ses derniers ouvrages de si saisissantes descriptions.

C'est cette même année qu'il nous donne dans « *l'Horrible* » et dans « *la Peur* » sa définition de la peur, de sa peur à lui !

C'est encore dans « *Une vie* » une description de peur violente et c'est cette même année qu'il écrit « *Au soleil* » où, fait nouveau, apparaît une hallucination auditive, élémentaire il est vrai, mais néanmoins d'une importance capitale, car elle va servir l'éclosion des phobies.

C'est l'hallucination du tambour, des dunes, éprouvée lors de son voyage en Algérie et qu'il s'empresse de conter au docteur Sollier dès sa rentrée en France. Au début de 1884, il y a donc en germe dans ce qu'a écrit Maupassant, tout ce qui plus tard va constituer des phobies. Une ébauche « d'état anxieux » dans « *l'Orphelin* », une hallucination élémentaire dans « *Au soleil* », un rudiment d'obsession phobique dans « *Fou ?* ».

C'est pendant le courant de l'année 1884, avons-nous dit, lorsque nous avons résumé brièvement la vie pathologique du romancier, que s'installèrent de façon nette les troubles divers précurseurs de la maladie qui devait emporter Maupassant.

Les divers auteurs qui s'en sont occupé, le docteur Lagriffe notamment, font remonter à cette date l'apparition des troubles préparalytiques avec cette exaltation des facultés cérébrales qui se rencontre si fréquemment, et fit écrire à l'auteur « *d'Une vie* » neuf ou dix volumes, en l'espace de deux ans.

Mais ceux-ci portent nettement l'empreinte de la mala-

die si l'on veut bien les considérer au point de vue particulier des récits de peurs et de phobies qui s'y trouvent nombreux.

Cette peur, qui n'était qu'une exagération de phénomènes normaux lors du début de sa production littéraire, cette peur qui vers l'année 1882, n'était empreinte seulement que de légers troubles morbides entre brusquement en pleine période pathologique.

Les descriptions complètes d'état anxieux abondent.

C'est dans « *La nuit* », dans « *Un lâche* », dans « *La confession* », dans « *Lui* », la description exacte de ce sentiment de malaise qui est à la base de toutes les phobies.

Celles-ci sont décrites avec une minutie de détails qui étonne, et fait capital, la rectification intellectuelle ne suit pas l'apparition de la peur.

Maupassant dès cette époque est un peintre de phobies, et à la peur de la maladie de « *Fou ?* », à la peur de la mort de « *Au soleil* » vont s'ajouter en l'espace de quelques années la peur du silence, la peur de la nuit, la peur de l'eau, de la solitude, la peur de l'ombre des bois, de l'espace désert, des murs, des meubles.....

Et les terrifiantes hallucinations l'assaillent, et les obsessions le poursuivent sans nombre et il nous les conte avec une tristesse infinie, une hésitation douloureuse qui est presque un aveu.

« *Un lâche* » (1885) est la description d'un état panophobique avec suicide, déterminé chez un homme énergique par un duel probable. Et il pose anxieusement au cours du récit cette question :

« Peut-on avoir peur malgré soi ? » Dans ce récit de

terreur insurmontable, rien ne vient arrêter la peur envahissante dominatrice et qui « fait un lâche du plus hardi des hommes. »

« *La nuit* » est un récit de nyctalophobie avec troubles auditifs.

« *Le loup* » c'est une description de panophobie la nuit.

Dans « *l'Enfant* » c'est la peur mystérieuse des brusques malheurs qui l'assaille en recevant une lettre et le fait trembler.

Et c'est « *La confession* », au titre si caractéristique, où la peur s'attache à tout, « *où le silence des murs épouvante* », où « *quand un meuble craque on tressaille jusqu'au cœur* », où « *quand on se met à prononcer des mots, la voix paraît étrange et l'on a peur aussi* » et qu'il termine par cette question angoissée : « *Est-il quelque chose de plus affreux que de parler dans une maison vide ?* »

Et c'est encore dans « *Apparition* » une hallucination décrite avec une si grande exactitude et dont il a conçu une peur si violente, qu'il croit que « *personne ne peut comprendre à moins de les avoir ressenties ces épouvantables et stupides terreurs.* »

Et il nous confesse « *qu'il a défailli sous la hideuse peur des morts* » et « *qu'il a souffert, oh ! souffert en quelques instants plus qu'en tout le reste de sa vie, dans l'angoisse irrésistible des épouvantes surnaturelles.* »

Mais c'est la nouvelle « *Lui* » qui nous montre de la façon la plus douloureuse et la plus poignante l'éclosion de cette phobie de la nuit dont nous avons parlé.

Cette nouvelle est d'ailleurs typique et le caractère morbide qui distingue un tel récit d'un conte comme

Sur l'eau est si frappant, que nous voulons en citer au moins les passages les plus remarquables.

Mon cher ami, tu n'y comprends rien? et je le conçois. Tu me crois devenu fou? Je le suis peut-être un peu, mais non pas pour les raisons que tu supposes.

Oui, je me marie. Voilà.

Et pourtant mes idées et mes convictions n'ont pas changé. Je considère l'accouplement légal comme une bêtise...

Alors pourquoi me marier diras-tu? J'ose à peine t'avouer l'étrange et invraisemblable raison qui me pousse à cet acte insensé. Je me marie pour n'être pas seul!

Je ne sais comment dire cela, comment me faire comprendre. Tu auras pitié de moi et tu me mépriseras, tant mon état d'esprit est misérable.

Je ne veux plus être seul la nuit. Je veux sentir un être près de moi, contre moi, un être qui peut parler, dire quelque chose, n'importe quoi.

Je veux pouvoir briser son sommeil; lui poser une question brusquement, une question stupide pour entendre une voix, pour sentir une âme en éveil, un raisonnement en travail, pour voir, allumant brusquement ma bougie, une figure humaine à mon côté..., parce que... parce que... (je n'ose pas avouer cette honte...) parce que j'ai peur tout seul.

Oh! tu ne comprends pas encore.

Je n'ai pas peur d'un danger. Un homme entrerait, je le tuerais sans frissonner.

Je n'ai pas peur des revenants; je ne crois pas au surnaturel. Je n'ai pas peur des morts; je crois à l'anéantissement définitif de chaque être qui disparaît.

Alors!... oui, alors!... Eh bien! j'ai peur de moi! j'ai peur de la peur; peur des spasmes de mon esprit qui s'affole, peur de cette horrible sensation de la terreur incompréhensible.

Ris si tu veux, cela est affreux, inguérissable. J'ai peur des murs, des meubles, des objets familiers qui s'animent pour moi d'une sorte de vie animale.

J'ai peur surtout du trouble horrible de ma pensée, de ma raison qui s'échappe, brouillée, dispersée par une invisible et mystérieuse angoisse.

Je sens d'abord une vague inquiétude qui me passe dans l'âme et me fait courir un frisson sur la peau. Je regarde autour de moi. Rien! Et je voudrai quelque chose! Quoi? Quelque chose de compréhensible. Puisque j'ai peur uniquement parce que je ne comprends pas ma peur.

Je parle! j'ai peur de ma voix! Je marche! j'ai peur de l'inconnu de derrière la porte, de derrière le rideau, de dans l'armoire, de sous le lit. Et pourtant je sais qu'il n'y a rien nulle part.

Je me retourne brusquement parce que j'ai peur de ce qui est derrière moi, bien qu'il n'y ait rien et que je le sache.

Je m'agite, je sens mon effarement grandir; et je m'enferme dans ma chambre, et je m'enfonce dans mon lit; et je me cache sous mes draps; et blotti, roulé comme une boule, je ferme les yeux désespérément, et je demeure ainsi un temps infini, avec cette pensée que ma bougie demeure allumée sur ma table de nuit et qu'il faudrait pourtant l'éteindre. Et je n'ose pas.

N'est-ce pas affreux d'être ainsi?

Autrefois, je n'éprouvais rien de tout cela. Je rentrais tranquillement. J'allais et je venais dans mon logis sans que rien troublât la sérénité de mon âme. Si l'on m'avait dit quelle maladie de peur invraisemblable, stupide et terrible, devait me saisir un jour, j'aurai bien ri; j'ouvrais les portes dans l'ombre avec assurance, je me couchais lentement, sans pousser les verrous et je ne me relevais jamais au milieu des nuits pour m'assurer que toutes les issues de ma chambre étaient fortement closes. Cela a commencé l'an dernier d'une singulière façon.

C'était en automne par un soir humide. Quand ma bonne fut partie, après mon dîner, je me demandai ce que j'allai faire. Je marchai quelque temps à travers ma chambre.

Je me sentais las, accablé sans raison, incapable de travailler, sans force même pour lire.

Une pluie fine mouillait les vitres; j'étais triste, tout pénétré par une de ces tristesses sans cause qui vous donnent envie de pleurer, qui vous font désirer de parler à n'importe qui, pour secouer la lourdeur de notre pensée.

Je me sentais seul. Mon logis me paraissait vide comme il n'avait jamais été.

Une solitude infinie et navrante m'entourait. Que faire ? Je m'assis.

Alors une impatience nerveuse me courut dans les jambes. Je me relevai et je me remis à marcher.

J'avais peut-être aussi un peu de fièvre, car mes mains que je tenais rejointes derrière mon dos, comme on fait souvent quand on se promène avec lenteur, se brûlaient l'une à l'autre, et je le remarquai.

Puis, soudain, un frisson de froid me courut dans le dos. Je pensais que l'humidité du dehors entrait chez moi, et l'idée de faire du feu me vint.

J'en allumai; c'était la première fois de l'année. Et je m'assis de nouveau en regardant la flamme.

Mais bientôt l'impossibilité de rester en place me fit encore me relever, et je sentis qu'il fallait m'en aller, me secouer, trouver un ami.

Je sortis. J'allai chez trois camarades que je ne rencontrai pas; puis gagnai le boulevard, décidé à découvrir une personne de connaissance.

Il faisait triste partout.

Les trottoirs trempés luisaient...

J'errai longtemps ainsi, et vers minuit je me mis en route pour rentrer chez moi. J'étais fort calme, mais fort las. Mon concierge, qui se couche avant onze heures, m'ouvrit tout de suite, contrairement à son habitude, et je pensai : « Tiens, un autre locataire vient sans doute de remonter. » Quand je sors de chez moi, je donne toujours à ma porte deux tours de clef. Je la trouvai simplement tirée et cela me frappa.

Je supposais qu'on m'avait monté des lettres dans la soirée.

. J'entrai... mon feu brûlait encore et éclairait même un peu l'appartement.

Je pris une bougie pour l'allumer au foyer, lorsque, jetant les yeux devant moi, j'aperçus quelqu'un assis dans mon fauteuil et qui se chauffait les pieds en me tournant le dos.

Je n'eus pas peur ! oh ! pas le moins du monde.

Une supposition très vraisemblable me traversa l'esprit : celle qu'un de mes amis était venu me voir...

Je me demandai : Qui est-ce ? On y voyait peu d'ailleurs dans la pièce, j'avançais la main pour lui toucher l'épaule.

Je rencontrai le bois du siège ! Il n'y avait plus personne, le fauteuil était vide !

Quel sursaut, miséricorde ! Je reculai d'abord, comme si un danger terrible eût apparu devant moi. Puis je me retournai, sentant quelqu'un derrière mon dos, puis aussitôt un impérieux besoin de revoir le fauteuil me fit pivoter encore une fois.

Et je demeurai debout, haletant d'épouvante, tellement éperdu que je n'avais plus une pensée, prêt à tomber, mais je suis un homme de sang-froid, et tout de suite la raison me revint. Je songeai : « Je viens d'avoir une hallucination, voilà tout. »

Et je réfléchis immédiatement sur ce phénomène. La pensée va vite dans ces moments-là.

J'avais une hallucination. C'était là un fait incontestable.

Or, mon esprit était demeuré tout le temps lucide, fonctionnant régulièrement et logiquement. Il n'y avait donc aucun trouble du côté du cerveau. Les yeux seuls s'étaient trompés, avaient trompé ma pensée. Les yeux avaient eu une vision, une de ces visions qui font croire aux miracles des gens naïfs.

C'était là un accident nerveux de l'appareil optique, rien de plus, un peu de congestion peut-être.

Et j'allumai ma bougie. Je m'aperçus, en me baissant vers le feu, que je tremblais, et je me relevai d'une secousse comme si l'on m'eut touché par derrière.

Je n'étais point tranquille, assurément. Je fis quelques pas; je parlai haut. Je chantai à mi-voix quelques refrains. Puis je fermai la porte de ma chambre à double tour, et je me sentis un peu rassuré. Personne ne pouvait entrer, au moins.

Je m'assis encore et je réfléchis longtemps à mon aventure; puis je me couchai et je soufflai ma lumière.

Pendant quelques minutes, tout alla bien. Je restais sur le dos, assez paisiblement. Puis le besoin me vint de regarder dans ma chambre; et je me mis sur le côté.

Mon feu n'avait plus que deux ou trois tisons rouges qui éclairaient juste le pied du fauteuil, et je crus revoir l'homme assis dessus.

J'enflammai une allumette d'un mouvement rapide.

Je m'étais trompé et je ne voyais plus rien. Je me levai, cependant, et j'allai cacher le fauteuil derrière mon lit...

Quand le jour parut, je me sentis guéri et je sommeillai paisiblement jusqu'à midi.

C'était fini, bien fini. J'avais eu la fièvre, le cauchemar, que sais-je? J'avais été malade, enfin. Je me trouvai néanmoins fort bête.

Je fus très gai ce jour-là. Je dînai au cabaret; j'allai voir le spectacle, puis je me mis en chemin pour rentrer.

Mais voilà qu'en approchant de ma maison une inquiétude étrange me saisit. J'avais peur de le revoir, lui. Non pas, peur de lui, non pas, peur de sa présence, à laquelle je ne croyais point, mais j'avais peur d'un trouble nouveau de mes yeux, peur de l'hallucination, peur de l'épouvante qui me saisirait. Pendant plus d'une heure, j'errai de long en large, puis je me trouvai trop imbécile à la fin, et j'entrai. Je haletais tellement que je ne pouvais plus monter mon escalier.

Je restai encore plus de dix minutes devant mon loge-

ment, sur le palier, puis, brusquement, j'eus un élan de courage, un roidissement de volonté.

J'enfonçai ma clef, je me précipitai en avant, une bougie à la main, je poussai d'un coup de pied la porte entre-bâillée de ma chambre et je jetai un regard effaré vers la cheminée. Je ne vis rien. Ah! quel soulagement! quelle joie! J'allais et venais d'un air gaillard, mais je ne me sentais pas rassuré; je me retournai par sursauts; l'ombre des coins m'inquiétait. Je dormis mal, réveillé sans cesse par des bruits imaginaires. Mais je ne le vis pas. Non. C'était fini.

Depuis ce jour-là, j'ai peur tout seul la nuit. Je la sens là, près de moi, autour de moi, la vision.

Elle ne m'est point apparue de nouveau. Oh! non! Et qu'importe, d'ailleurs, puisque je n'y crois pas, puisque je sais que ce n'est rien!

Elle me gêne cependant, parce que j'y pense sans cesse.

Une main pendait du côté droit, sa tête était penchée du côté gauche, comme celle d'un homme qui dort... Allons, assez, nom de Dieu! Je n'y veux plus songer! Qu'est-ce que cette obsession, pourtant?

Pourquoi cette persistance? Les pieds étaient tout près du feu!

Il me hante, c'est fou, mais c'est ainsi. Qui. Il? Je sais bien qu'il n'existe pas, que ce n'est rien!

Il n'existe que dans mon appréhension, que dans ma crainte, que dans mon angoisse! Allons, assez!...

Oui, mais j'ai beau me raisonner, me roidir, je ne peux plus rester seul chez moi, parce qu'il y est.

Je ne le verrai plus, je le sais, il ne se montrera plus, c'est fini, cela. Mais il y est tout de même dans ma pensée.

Il demeure invisible, cela n'empêche qu'il y soit.

Il est derrière les portes, dans l'armoire fermée, sous le lit, dans tous les coins obscurs, dans toutes les ombres. Si je tourne la porte, si j'ouvre l'armoire, si je baisse ma lu-

mière sous le lit, si j'éclaire les coins, les ombres, il n'y est plus, mais alors je le sens derrière moi.

Je me retourne, certain cependant que je ne le verrai pas, que je ne le verrai plus. Il n'en est pas moins derrière moi, encore. C'est stupide, mais c'est atroce. Que veux-tu? Je n'y peux rien.

Mais si nous étions deux chez moi, je sens, oui je sens assurement qu'il n'y serait plus! Car il est là parce que je suis seul, uniquement parce que je suis seul.

De cette époque, on le voit, Maupassant est un phobique, un halluciné, un obsédé et cela nous a valu ces observations si riches et si vraies, que de l'avis d'aliénistes elles mériteraient de prendre place dans les traités didactiques à côté ou à la place d'autres descriptions qui sont loin d'avoir leur valeur » (Lagriffe) .

En 1886, dans « *La petite Roque* », les récits d'hallucinations, d'états anxieux, de phobies, d'obsessions abondent. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux passages que nous avons cités et d'ailleurs nous les avons précédemment longuement analysés.

Nous nous bornerons à faire remarquer combien les descriptions de peurs et d'états anxieux y sont rigoureusement traités et combien plus complètes, plus exactes, plus violentes que dans les contes précédents, s'y montrent les phobies.

En 1886, Maupassant fait paraître « *La peur* » qui est un récit de frayeur violente, dû à un motif futile : « une brouette rencontrée la nuit dans la campagne ».

Ce récit est un exemple de peur morbide, car rien n'y vient corriger la peur envahissante et ce n'est ... qu'en y réfléchissant ... plus tard... qu'il a compris.

« *Amour* » qui date de 87 nous montre l'auteur envahi

par la peur des marécages. Et cette même année parut le « *Horla* », « la plainte du délirant qui souffre » (Lagriffe).

Il sort du cadre de notre travail d'analyser ici cette nouvelle.

Nous ne voulons que parler de ce qui y a trait à la peur.

La peur y plane sur toutes les pages, un état de panaphobie. «*J'ai sans cesse cette sensation affreuse d'un danger menaçant* », « *à mesure qu'approche le soir, une inquiétude incompréhensible m'envahit, comme si la nuit cachait pour moi une menace terrible... Je marche alors dans mon salon de long en large sous l'oppression d'une crainte confuse et irrésistible : la crainte du sommeil et la crainte du lit. Je l'attends (le sommeil) avec l'épouvante de sa venue, et mon cœur bat, et mes jambes frémissent et tout mon cœur tressaille dans la chaleur des draps.* »

Et les cauchemars l'assaillent, la crise panophobique ne cesse que le matin au petit jour.

En dehors de ces crises « *qui se renouvellent toutes les nuits* », Maupassant a des crises panaphobiques dans la journée.

J'allai faire un tour dans la forêt... Un frisson me saisit soudain, non pas un frisson de froid, mais un étrange frisson d'angoisse...

Je hâtais le pas, inquiet d'être seul dans ce bois, apeuré sans raison, stupidement par la profonde solitude. Tout à coup, il me sembla que j'étais suivi, qu'on marchait sur mes talons tout près, tout près, à me toucher

Je me retournai brusquement.

J'étais seul. »

Et quelques jours plus tard, il note :

« *9 août. Rien, mais j'ai peur.* » (24).

A côte, cet état où la peur ne se fixe sur rien, flotte au hasard, et s'attache successivement à tous les objets. Maupassant nous décrit dans « *Madame Hermet* » (1889) la phobie systématisée, la phobie-type.

On a pu voir lors de notre analyse de ce conte avec quelle exactitude Maupassant a décrit ce cas, avec quelle rigueur dans les détails, quelle précision dans les termes. il nous a montré la lutte, inutile d'ailleurs, contre cette peur morbide, plus forte que la volonté, plus forte que les sentiments, les plus solidement enracinés.

La dernière nouvelle que publia Maupassant a nom *Qui sait ?* et parut en 1890. C'est probablement une des dernières qu'il écrivit.

Maupassant a clos son œuvre par une manifestation délirante, où prend place une description de phobie.

On connaît le thème de ce récit. La nouvelle débute par une peinture de l'état d'esprit de Maupassant : il déclare que la présence des autres le gêne. Puis il nous raconte qu'en rentrant chez lui, un soir, il « *aperçut au loin la masse sombre de son jardin, et je ne sais d'où me vint une sorte de malaise à l'idée d'entrer là dedans.* »

Et la certitude qu'il se passe chez lui quelque chose d'anormal, s'installe en son esprit.

Cet état d'angoisse détermine en lui une formidable hallucination, il voit ses meubles sortir de sa maison. Et cette hallucination engendre une peur morbide d'une violence inouie et une obsession phobique qui le décide à entrer dans une maison de santé. « *J'y suis entré volontairement, par peur* », nous dit-il.

Et l'obsession phobique le poursuit néanmoins.

« *Je suis seul, seul, tout seul. Je n'ai qu'une peur. Si l'antiquaire devenait fou, et si on l'amenait dans cet asile. Les prisons elles-mêmes ne sont pas sûres.* »

Il y a loin entre le ton des premières nouvelles publiées par Maupassant et celle-ci.

Dans « *Sur l'eau* », dans « *Terreur* », la peur seule, violente il est vrai, mais en fin de compte la peur, était en jeu, et lorsqu'elle apparaissait, elle était immédiatement corrigée par la raison intacte de l'écrivain.

Dans « *Qui sait ?* », dans « *Le Horla* », c'est un état panophobique que rien ne vient plus rectifier.

La maladie qui a fait sombrer les facultés intellectuelles de Maupassant, en abolissant chez lui le sens critique, a conduit progressivement l'écrivain de la peur normale à la phobie pathologique.

CONCLUSIONS

I. — L'œuvre de Maupassant renferme de nombreux cas de peurs.

II. — La peur décrite par Maupassant est du type « polygonal » de Grasset.

III. — Il existe, en outre, dans l'œuvre de l'écrivain, de nombreuses descriptions de phobies.

IV. — Maupassant a montré le rapport qui existe entre les phobies et les autres troubles mentaux, tels que les états anxieux, les obsessions et les états hallucinatoires.

V. — On peut suivre, dans l'œuvre, « l'évolution de la peur » parallèlement à la vie pathologique de l'écrivain.

BIBLIOGRAPHIE

L'œuvre de Maupassant et plus particulièrement les romans ou nouvelles :

La main d'écorché	1875	N° 1
Terreur	1880	2
Sur l'eau (nouvelle)	1881	3
Fou?	1882	4
Au soleil	1883	5
L'orphelin	1883	6
L'horrible	1883	7
La Peur (in *Contes de la bécasse*)	1883	8
Une vie	1883	9
Lui	1884	10
Le loup	1884	11
La nuit	1884	12
L'enfant	1884	13
Apparition	1884	14
Toine	1885	15
La confession	1885	16
Un lâche	1885	17
La petite Roque	1886	18
La peur (in *La petite Roque*)	1886	19
Le Horla	1887	20
Amour	1887	21
Sur l'eau (roman)	1888	22
Madame Hermet	1889	23
Dans le champ d'oliviers	1890	24
Qui sait?	1890	25

Nous nous sommes reporté, pour nos citations, à l'édition de Conard, mise à notre disposition par M. le professeur Lacassagne.

BALLET. — Traité de pathologie mentale.

BERNARD (Claude). — La science expérimentale.

BINET-SANGLÉ. — La peur et les conditions du courage militaire. (*Archives d'anthropologie criminelle*, tome XV.)

BINET. — L'année psychologique.

BINET et COURTIER. — La vie émotionnelle.

DUGUET. — Contribution à l'étude de la peur et des phobies. (Thèse de Lyon, 1899.)

DUMAS. — La théorie de l'émotion, par W. James.

FERÉ. — Pathologie des émotions.

FLAMENNE. — Rapport sur les états anxieux (Congrès de Bruges, septembre 1911.)

FLAUBERT. — Correspondance (tome IV).

FREUD. — La névrose anxieuse.

GELINEAU. — Les peurs morbides. Quelques observations sur les phobies essentielles. (*Revue de l'hypnotisme*, 1896.)

GONCOURT. — (Journal des), tome VIII.

GISTUCCI. — Le pessimisme de Maupassant

GRASSET. — Traité de physiopathologie clinique. La peur élément psychique normal de défense. (*Journal de physiologie*, 1904.)

HUGUES LE ROUX. — Souvenirs sur Maupassant.

HARTENBERG. — La névrose d'angoisse. (*Presse médicale*, 1907.)

JANET. — Les névroses.

JUDE. — Essai sur la crainte. (*Archives d'anthropologie criminelle*, tome XX.)

LACASSAGNE. — Précis de médecine légale.

LACASSAGNE (Antoine). — A propos de Maupassant. (*Archives d'anthropologie criminelle*, tome XXV.)

LACASSAGNE. — La folie de Maupassant. (Thèse de Toulouse, 1907.)

LAGRIFFE. — Guy de Maupassant, étude de psychologie pathologique. (*Annales médico-psychologiques*, 1908-1909.)

LAPIERRE. — Souvenirs.

LALANNE. — Rapport au Congrès des aliénistes de France, Grenoble, 1902.

LUMBROSO. — Souvenirs sur Maupassant.

MARREL. — Les phobies, étude sur la psycho-pathologie de la peur. (Thèse de Paris, 1894.)

MAYNIAL. — La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant.

MELINAUD. — Le sentiment de la peur.

MOREL. — Traité théorique et pratique des maladies mentales.

MOSSO. — La peur.

MŒTERLINCK. — Le temple enseveli (la chance).

POL NEVEUX. — Guy de Maupassant.

PILLET. — La maladie de Maupassant. (Thèse de Lyon, 1911.)

ROUJON. — Souvenirs d'art et de littérature. (*Grande Revue*, février 1904.)

RIBOT. — Psychologie des sentiments.

— Les maladies de la volonté.

REGIS. — Précis de psychiatrie.

— La neurasthénie et l'artériosclérose.

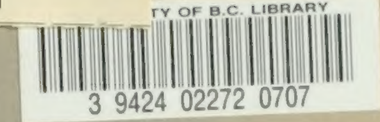
SERGI. — Les émotions.

SOLLIER. — Guide pratique des maladies mentales.

VOIVENEL. — Littérature et folie.

TABLE DES MATIÈRES

22225 Imprimeries Réunies, 8, rue Rachais, Lyon


TY OF B.C. LIBRARY
3 9424 02272 0707